



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 146 – 4ème trimestre 2010

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse</i>	5
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	11
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
3.1 <i>Les placements des ménages</i>	13
3.2 <i>Les placements des entreprises</i>	14
3.3 <i>Les placements des autres agents</i>	15
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
4.1 <i>Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
4.2 <i>Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit</i>	19
<i>5. Incidents de paiement et surendettement</i>	20
<i>6 Risques sectoriels</i>	21
<i>7. Rappel des taux</i>	24
7.1 <i>Taux réglementés</i>	24
7.2 <i>Principaux taux de marché</i>	24
7.3 <i>Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises</i>	24
7.4 <i>Taux de l'usure</i>	24
<i>8. Monnaie fiduciaire</i>	25
8.1 <i>Emission mensuelle de billets euros</i>	25
8.2 <i>Emission mensuelle de pièces euros</i>	25

Méthodologie

- 1) **Le nouveau Système Unifié de Reporting Financier (SURFI)** remplace depuis le 30 juin 2010 les anciens états BAFI (Base des Agents Financiers) et introduit un nouveau dispositif de collecte des données prudentielles et monétaires à destination de l'ACP (Autorité de Contrôle Prudentiel) et de la Banque de France, à partir d'une taxonomie et d'états spécifiques nouveaux. Ce système maintient la territorialisation des données.
- 2) **La redéfinition du périmètre local** : précédemment, pour l'Iedom, deux critères cumulatifs présidaient à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production d'un bilan et d'un compte de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions étaient considérés comme non installés localement. Désormais, afin de mieux appréhender l'activité « outre-mer » d'établissements de crédit exerçant leur activité depuis la Métropole, le périmètre local a été étendu. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Le périmètre des ECIL comprend désormais, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Française de Développement (AFD) et la CASDEN-BP. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.
- 3) **L'enquête de conjoncture bancaire** : l'enquête de conjoncture, effectuée par l'Iedom auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (11 établissements sont concernés : BDAF, BFC-AG, BNP Paribas Martinique, BRED, CEPAC-Martinique, CMA, CRCAMM, CRCMMOM, FCMAG, SGBA et SOMAFI).

Cette enquête comporte 13 questions qui visent à saisir les évolutions (passées ou prévues) des dépôts et des crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, celle-ci est opérée par le biais des encours de crédits ou de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants estimant qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

- 4) **Actifs financiers** : les actifs financiers ne comprennent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des banques métropolitaines par exemple.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable (LDD, ex CODEVI) et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées, les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

- 5) **Passifs financiers** : dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux, puis les crédits accordés à la fois par les EC locaux et par les principaux EC de l'hexagone non installés localement.

Les établissements de crédit non installés localement, intervenant dans les DOM et présentés ici sont la Banque européenne d'investissement (BEI), Dexia – Crédit local de France, les établissements BNPP Guyane et Réunion, Natixis, Natixis Financement, la Compagnie de financement foncier (CFF), Océor Lease Réunion et ECF.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont ventilés entre entreprises et ménages selon les types de concours. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont

Conjoncture financière et bancaire

comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers) et les autres catégories de crédit des « EI » ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières - SNF-).

Concernant les entreprises (SNF et crédits aux EI concernés), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Du côté des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale. Les crédits octroyés aux collectivités locales sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

- 6) **Service central des risques (SCR), centralisation des douteux et arriérés de sécurité sociale** : le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédit (dans les DOM) par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédit distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Bien que non exhaustive, cette source d'information est celle qui permet une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'Iedom sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs	Codes NAF rév. 2 (nomenclature INSEE)
Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
Industrie, énergie, eau	05 à 21
Construction	41 à 43
Commerce	45 à 47
Hébergement et restauration	55 et 56
Transports et entreposage	49, 50 à 52
Activité immobilière	68
Services aux entreprises	33, 62,63, 64.2, 69, 70 à 74,77.1, 77.3, 77.4, 78, 80 à 82
Services aux particuliers	59, 60, 77.2, 90, 91, 93, 95 et 96
Autres services	38, 53, 61, 64.1, 64.3, 64.9, à 66, 72, 74, 79, 80, 92
Administration publique	84
Enseignement, santé humaine et action sociale	85 à 88

- 7) **Taux de l'usure** : est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.
- 8) **Enquête sur le coût du crédit aux entreprises** : l'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par sept établissements de crédit de la place (BDAF, BFCAG, BNPPM, BRED, CRCAMM, FCMAG et SGBA) à leur clientèle entreprises.
Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

¹ Le seuil des déclarations a été ramené de 45 000 à 25 000 euros à compter de février 2006.

1. Synthèse¹

1. La conjoncture internationale du quatrième trimestre 2010

La reprise économique mondiale continue de progresser mais demeure inégale, modérée en Europe et aux Etats-Unis, alors que des risques de surchauffe se développent dans les économies émergentes. Révisée à la baisse, la croissance américaine affiche une progression de 2,8 % sur le quatrième trimestre 2010, marquée par un taux de chômage toujours élevé (8,9 % à fin février) et des indicateurs économiques qui s'améliorent lentement.

Dans la zone euro, le PIB connaît une évolution modérée (+ 0,3 % au dernier trimestre) et demeure fragilisé par la crise de la dette souveraine. De nouvelles tensions sont apparues sur les marchés obligataires à la suite de la dégradation de la notation de l'Espagne et de la Grèce par une agence de notation financière. Toutefois, la crise semble s'atténuer depuis l'adoption d'un Pacte pour l'euro visant à aider les pays de l'Union européenne en difficulté (renforcement du fond européen de stabilisation à 440 milliards d'euros). L'euro s'est nettement redressé par rapport au troisième trimestre 2010 et s'échangeait à plus de 1,38 dollar sur le début du mois de mars 2011.

En Asie, la situation économique du Japon est particulièrement préoccupante après le séisme, le tsunami et l'accident nucléaire qui ont dévasté la côte pacifique au nord de Tokyo. La Banque centrale a injecté 15 000 milliards de yens (soit 131,6 milliards d'euros) dans treize banques des régions sinistrées. Enfin, dans un contexte de surchauffe économique ces dernières années, la Chine s'est fixée un objectif de croissance plus raisonnable (7% en moyenne par an) et plus qualitatif (réduction des inégalités) pour les cinq ans à venir.

La reprise économique mondiale et un contexte géopolitique particulièrement tendu dans les pays arabes ont conduit à une envolée des cours des matières premières et des prix alimentaires. Ainsi, le baril de pétrole a atteint un niveau record en dépassant la barre des 100 dollars à la fin du mois de février 2011. Les tensions inflationnistes s'accroissent dans la plupart des économies mondiales et risquent de peser sur la reprise actuelle. Cela notamment vient d'inciter la BCE à relever son principal taux directeur de 25 points de base à compter du 13 avril prochain, à 1,25 %, alors que la FED le maintient dans une fourchette historiquement basse, comprise entre 0 % et 0,25 %.

Dans ce contexte économique, la plupart des grandes banques internationales ont affiché des résultats en redressement pour l'année 2010, en partie liée à la baisse significative du coût du risque. Les cinq premières banques françaises ont ainsi cumulé 21 milliards d'euros de profit. Toutefois, les prochaines normes réglementaires (Bâle III²) vont poser de nouvelles contraintes aux banques internationales, tant du point de vue de la solvabilité que de la liquidité, qui pourraient à court terme affecter leur rentabilité.

2. La conjoncture du quatrième trimestre 2010 à la Martinique

Avec l'évolution au 30 juin 2010 des obligations réglementaires déclaratives des établissements de crédit (passage à SURFI - Système Unifié de Reporting Financier- et abandon du système BAFI) les critères de classification des établissements de crédit dans les statistiques monétaires de l'IEDOM ont été révisés. Ainsi est considéré comme Etablissement de Crédit Installé Localement (ECIL) tout établissement disposant d'une représentation locale effective, à savoir au moins un agent permanent localement. Par différence, les Etablissements de Crédit Non Installés Localement (ECNIL) sont ceux intervenant sans représentation locale. Les données publiées dans la présente note peuvent ainsi différer des séries diffusées jusqu'à présent par l'IEDOM. Toutefois l'ensemble des séries historiques a été revue selon la nouvelle méthodologie.

Le quatrième trimestre 2010 est marqué par la confirmation de la reprise de l'activité bancaire dans le département, dans un environnement économique plus favorable que les trimestres précédents. Cette évolution se traduit par une nouvelle progression des encours bancaires :

- les encours de crédits sains de l'ensemble des établissements s'accroissent de 1,3 % au quatrième trimestre avec une accentuation de la progression des concours en faveur des ménages (+2,4 % après + 1,0 % au troisième trimestre), les crédits en faveur des entreprises augmentent plus modérément (+ 0,7 %) ;
- les encours de crédits sains des établissements locaux suivent une tendance similaire (+ 1,4 % sur le trimestre). La progression des crédits aux entreprises est toutefois modeste (+ 0,4 %) malgré le rebond des crédits d'exploitation (+3,5 %) ;

¹ Achevé de rédiger le 31 mars 2011.

² Transposition en droit national d'ici le 1er janvier 2013.

Conjoncture financière et bancaire

- les crédits à l'habitat des ménages accélèrent leur progression (+ 3,4 % sur le trimestre) alors que les crédits de trésorerie accordés par les établissements locaux se redressent (+1,2 %) en liaison avec l'orientation favorable de la consommation ;
- les créances douteuses brutes des établissements locaux (482 M€) se replient de 4,1 %, mais restent en augmentation sur un an (+0,8 %).

L'encours des actifs financiers des banques locales est orienté favorablement au 4^{ème} trimestre (+ 3,8 %). Cette augmentation qui concerne toutes les composantes des actifs, est particulièrement marquée pour les dépôts à vue (+ 8,6 %). L'épargne à long terme ainsi que les placements liquides ou à court terme progressent plus modérément (+ 2,6 % et +0,6 % respectivement).

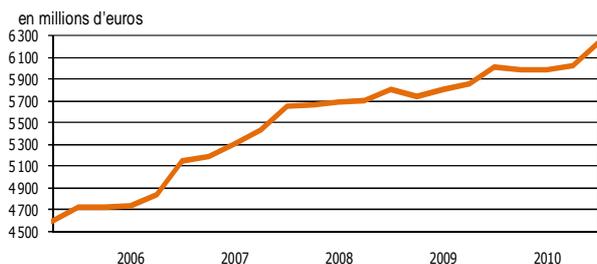
2.1- L'évolution des actifs financiers à la Martinique

Dynamisme des actifs financiers au quatrième trimestre

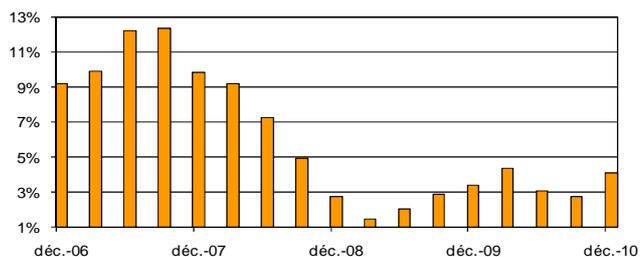
Au 31 décembre 2010, l'encours des actifs financiers des agents économiques auprès des établissements locaux atteint **6,2 milliards d'euros**, soit un accroissement de 3,8 % sur le trimestre (+ 4,1 % sur un an contre +3,4 % en 2009). Les actifs financiers des entreprises (+ 7,1 %) sont orientés plus favorablement que ceux des ménages (+ 1,8 %) sur le trimestre. Sur un an, les actifs financiers des ménages (+4,2 %) et des entreprises (+1,9 %) retrouvent un rythme proche de 2009 (+3,8 % et +0,7 % respectivement). Le dynamisme de l'épargne à long terme se confirme (+2,6 % sur le trimestre), alors que la nette progression des dépôts à vue (+ 8,6 %) se fait au détriment des placements liquides ou à court terme (+0,6 %).

Total des actifs financiers

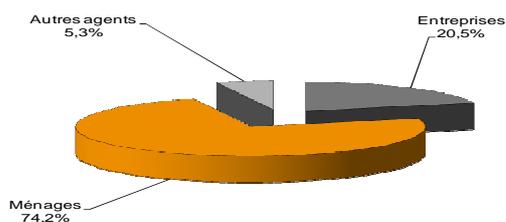
Données brutes en millions d'euros



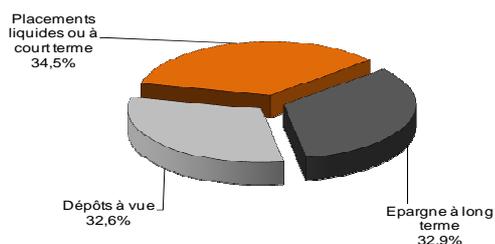
Variation sur un an



Répartition des actifs financiers par agent économique au 31/12/2010



Répartition des actifs financiers par nature au 31/12/2010

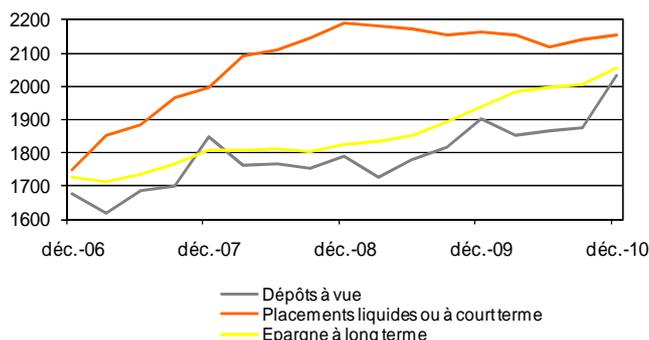


Regain des dépôts à vue

Après plusieurs mois de stagnation, les encours des **dépôts à vue** enregistrent une augmentation significative sur le trimestre (+8,6 %). Ils atteignent ainsi un plus haut historique, à 2 milliards d'euros

Sur un an, leur progression est toutefois proche de 2009 (+7 % contre +6,4 %). L'encours des entreprises est en plein essor (+ 16 % après + 2,4 % en septembre), tandis que celui des ménages, ne progresse que de 2,8 %.

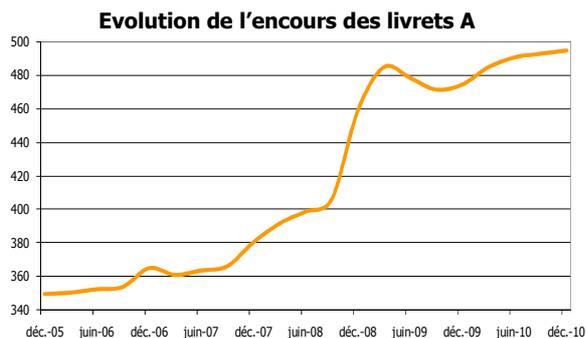
Evolution des différents placements



Faible croissance des placements liquides ou à court terme

A fin décembre 2010, l'encours des **placements liquides ou à court terme** (2,2 milliards d'euros) progresse de 0,6 % sur le trimestre (- 0,4 % sur un an).

L'encours des placements liquides ou à court terme des ménages augmente dans les mêmes proportions (+ 0,7 %), en raison du ralentissement la progression des livrets ordinaires (+1,2 % après + 2,4 %).



La croissance du livret A s'améliore de près de deux points (481 millions d'euros ; + 2,4 %), en raison d'une amélioration de son taux de rémunération¹.

A l'inverse, l'encours des placements liquides ou à court terme des entreprises poursuit sa dégradation (- 4,7 % au 4^{ème} trimestre après - 5,8 %).

... et accélération du rythme de progression de l'épargne à long terme.

Au 31 décembre 2010, le rythme de progression de l'épargne à long terme gagne 2,2 points sur le trimestre. L'encours s'établit à 2,1 milliards (+ 2,6 % sur le trimestre et + 6,1 % sur un an). L'assurance-vie, principale composante de l'épargne à long terme, maintient une orientation favorable (+ 1,8 % après + 1,7 % au 3^{ème} trimestre ; +10,1 % sur un an).

2.2- L'évolution des passifs financiers à la Martinique

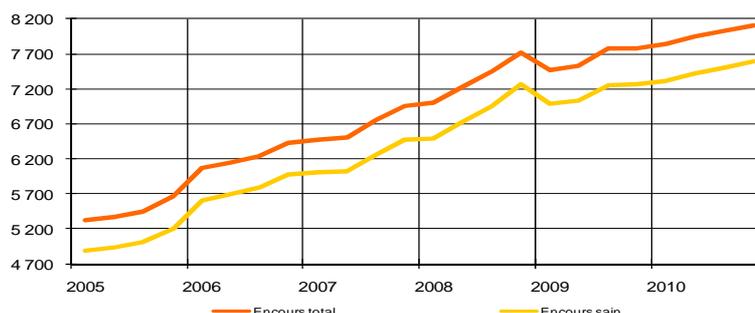
Amélioration des encours de crédits

Au 31 décembre 2010, le total des passifs financiers **de l'ensemble des établissements de crédit (installés ou non localement)**, s'établit à **8,1 milliards d'euros** (+ 0,9 % sur le trimestre, + 4,1 % sur l'année). L'encours sain (7,6 milliards d'euros) conforte sa progression (+ 1,3 % après + 1 % ; + 4,5 % sur l'année).

En lien avec l'amélioration de l'environnement économique, l'encours en faveur des entreprises (3,3 milliards d'euros continue de progresser (+ 0,7 % ; +3,3 % sur un an). L'encours des crédits d'exploitation (460 millions d'euros ; + 5,7 %) retrouve son niveau d'avant crise, alors que les crédits d'investissement (1,7 milliard d'euros, + 0,6 % sur le trimestre ; +4,1 % sur un an) restent orientés favorablement. L'encours des entreprises individuelles accompagne cette tendance notamment pour les crédits d'équipement (+ 1 %), les crédits de trésorerie progressant plus lentement (+0,6 %)

Les concours en faveur des ménages accentuent leur progression sur le trimestre (+2,4 % après + 1 %), portés par le regain des encours de crédits à l'habitat (2,1 milliards d'euros, + 3,4 %) ; l'encours des crédits à la consommation est relativement stable (913 millions d'euros , + 0,2 %).

Encours des établissements de crédit installés ou non localement



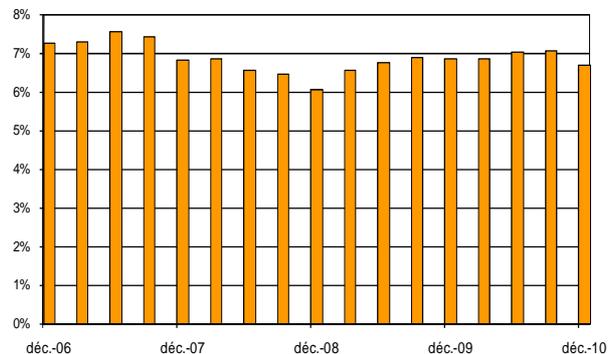
¹ Le taux de rémunération est passé de 1,25 % à 1,75 % en août 2010. La fixation du taux à 2 %, le 1^{er} février 2011 devrait accentuer cette tendance.

Affermissement de l'encours sain des établissements de crédit locaux

Au 31 décembre 2010, le montant total des concours bruts octroyés aux agents économiques par **les établissements de crédit installés localement** atteint 7,2 milliards d'euros (+ 1 % sur le trimestre; + 3,3 % sur un an). L'encours sain (6,7 milliards d'euros), est orienté favorablement (+ 1,4 % ; + 3,5 % sur un an).

Les créances douteuses brutes sont en repli au 4^{ème} trimestre (- 4,1 % ; + 0,8 % sur un an). A fin 2010, le taux de créances douteuses s'établit à 6,7 %¹ (-0,1 point sur un an), alors que le taux de provisionnement 64,9 % est en amélioration (+ 0,7 point sur un an).

Taux de créances douteuses (évolution sur un an)

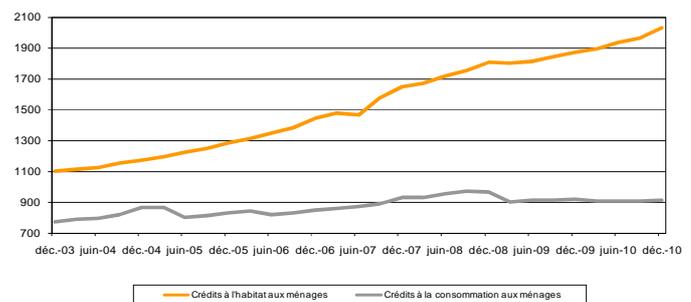


Une conjoncture plus favorable pour les crédits aux ménages ...

Les **ménages**, premiers emprunteurs avec 2,9 milliards d'euros, ont eu un recours accru aux crédits à l'habitat (+3,4 % sur le trimestre ; +8,5 % sur un an contre +3,8 % en 2009).

Comme en métropole, les transactions du secteur immobilier ont été favorisées par un niveau historiquement bas des taux des crédits à l'immobilier.

Encours des crédits à la consommation et des crédits à l'habitat aux ménages (M€)

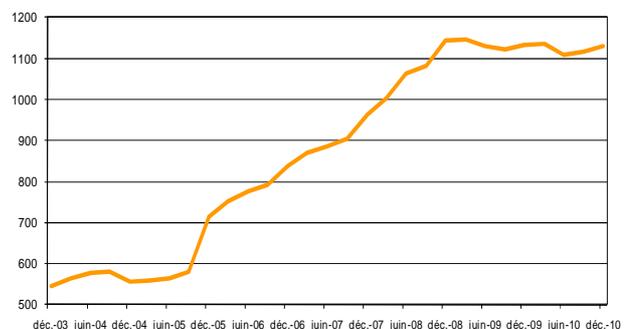


Parallèlement, l'encours des crédits à la consommation s'oriente à la hausse (+0,8 % sur le trimestre dont +1,2 % sur les crédits de trésorerie), en lien avec les ventes de véhicules automobiles qui ont été dynamiques en fin d'année. Parallèlement, l'encours des comptes ordinaires débiteurs diminue de 8 % au quatrième trimestre (+ 6,9 % sur un an)².

... et légère hausse des crédits aux entreprises.

Au quatrième trimestre 2010, l'encours sain des **crédits aux entreprises** (2,7 milliards d'euros d'encours) augmente de 0,4 % (+ 0,2 % sur l'année). Les crédits d'exploitation confirment leur bonne tenue (+ 3,5 % et + 12,9 % sur un an). L'encours des comptes ordinaires débiteurs a reculé (-15,4 % sur le trimestre, -14,1 % sur un an), après avoir progressé vigoureusement en 2009 (+23 %), rendant compte d'une amélioration de la situation financière des entreprises.

Encours des crédits à l'équipement aux entreprises (M€)



¹ La redéfinition du périmètre des établissements locaux, a entraîné une diminution du taux de créances douteuses par rapport aux anciennes séries, qui s'explique par le poids plus important des encours des collectivités locales dans le nouveau périmètre.

² La situation financière des ménages reste fragile. Le nombre de retraits de carte bancaire a augmenté de 16,2 % sur un an et le nombre de dossiers déposés de surendettement de 26,3 %.

Au 31 décembre 2010, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service central des risques de la Banque de France atteint 5,4 milliards d'euros (- 0,7 % sur le trimestre ; + 2,1 % sur un an). La plupart des secteurs sont en repli au 4^{ème} trimestre, à l'exception de **l'agriculture** (+13,4 %) et du **transport** (+1,4 %). Les secteurs de **l'éducation** et de **l'administration publique** sont relativement stables (+ 0,1 %).

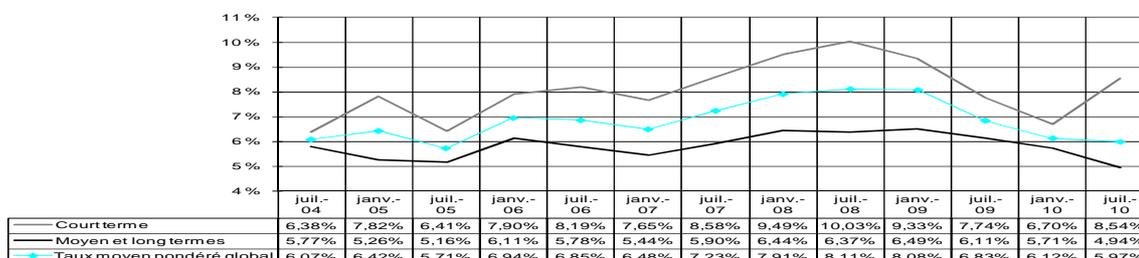
Sur un an, l'analyse sectorielle, montre que les secteurs les plus prépondérants (**activités immobilières et administration publique**) connaissent une régression de leurs encours, alors que plusieurs secteurs de l'économie marchande sont en croissance, en liaison avec l'amélioration de l'environnement économique. L'encours des **activités immobilières** (1,7 milliard d'euros) a diminué de - 1,5 %, contrastant avec la croissance des années précédentes (+ 1,6 % en 2009 et + 3,8 % en 2008) alors que l'encours des administrations publiques (1 milliard d'euros) a baissé de -4,5 %. Parallèlement, les l'encours des secteurs de la **construction** et de **l'hébergement restauration**, qui avaient été particulièrement impactés par la crise économique, poursuivent leur repli (- 6,6 % après - 6,7 % en 2009 et -6,5 % après -13,5 %). En revanche, l'encours des activités du **commerce** se redresse, il augmente de 13,0 % après - 7,9 % en 2009.

Coût du crédit aux entreprises : baisse des conditions débitrices à terme

La dernière enquête semestrielle de l'IEDOM sur **le coût du crédit aux entreprises** a été réalisée au cours du mois de juillet 2010, à partir d'un échantillon réduit, constitué de 6 établissements financiers de la place.

Le taux moyen pondéré **global** enregistre une nouvelle baisse semestrielle à 5,97 % contre 6,12 % en janvier 2010, soit - 15 points de base, et - 86 points sur l'année. Par terme, le constat est nuancé, car on observe une nette décreue du taux moyen pondéré **des crédits à moyen et long termes**, qui s'inscrit en diminution de 77 points de base pour s'établir à 4,94 %, plus bas historique enregistré depuis plus de dix ans. A l'inverse, celui des crédits à court terme s'accroît sur le semestre de 184 points de base et atteint 8,54 %. La remontée des conditions débitrices à court terme est essentiellement liée à celle **du taux moyen pondéré du découvert** qui gagne 337 points de base sur six mois, à 10,36 % contre 6,99 %.

Evolution des taux moyens pondérés des crédits



Source : Iedom

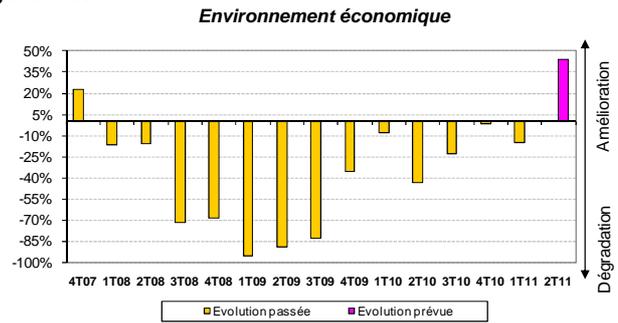
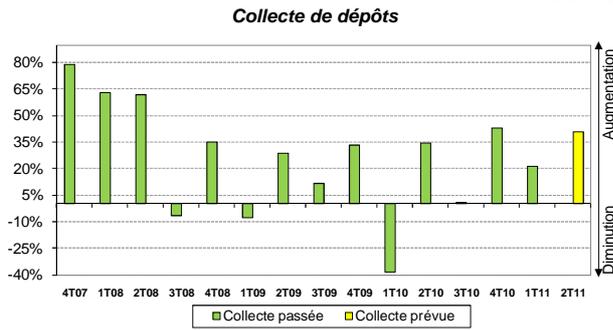
2.3 Les résultats de l'enquête de conjoncture bancaire et financière

Selon le solde d'opinion des dirigeants des établissements de crédit, le deuxième trimestre 2011 devrait être marqué par une remontée de la collecte des dépôts, à l'image du dernier trimestre 2010.

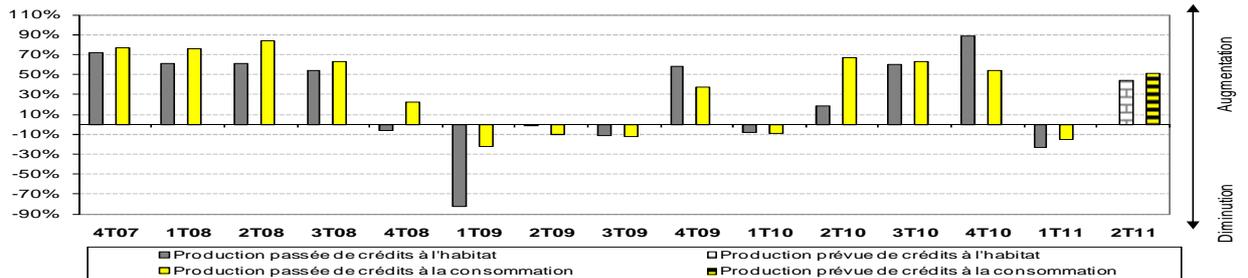
Le second trimestre se caractériserait par la poursuite de l'amélioration de la production des crédits aux particuliers (habitat et consommation). La tendance est également favorable pour la production des crédits d'investissements et dans une moindre mesure pour les crédits d'exploitation. Le produit net bancaire maintiendrait ainsi son orientation favorable, alors que le coût du risque en dégradation au 1^{er} trimestre serait stabilisé au second trimestre. En conséquence, les dirigeants des établissements de crédit, anticipent une préservation de leur résultat net sur le premier semestre 2011.

2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit

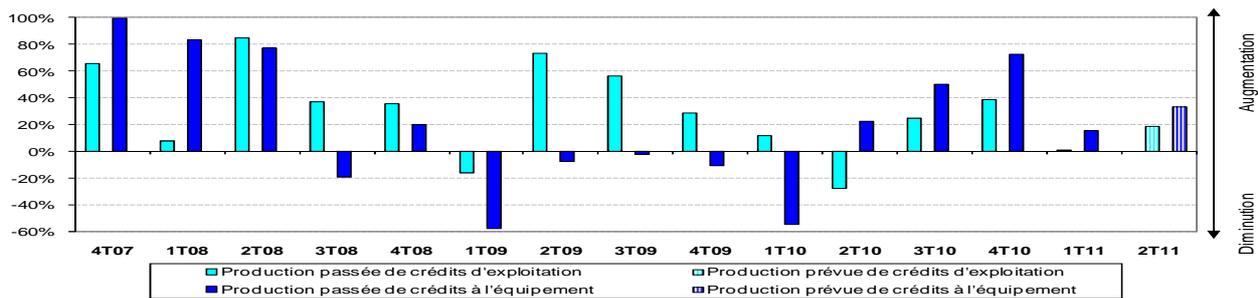
Données générales



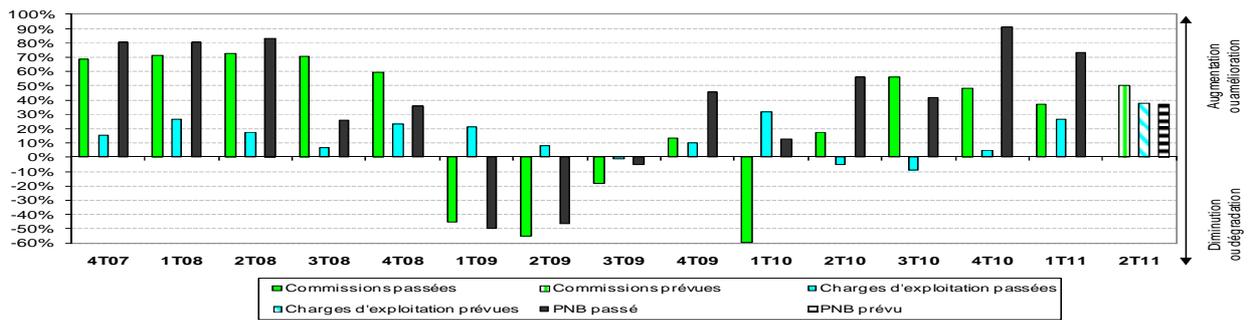
Evolution des principales productions de crédits aux particuliers



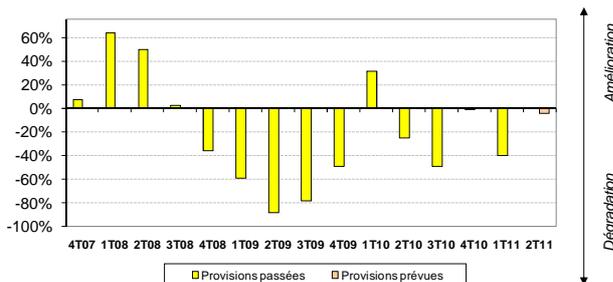
Evolution des principales productions de crédits aux entreprises



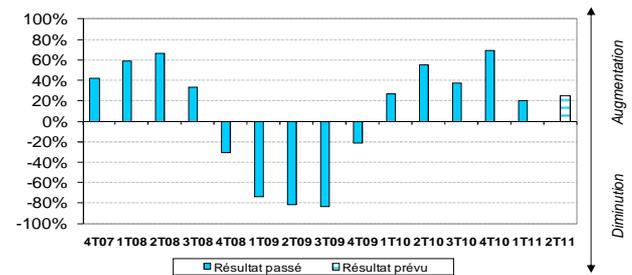
Evolution des principaux indicateurs d'exploitation



Provisions – coût du risque



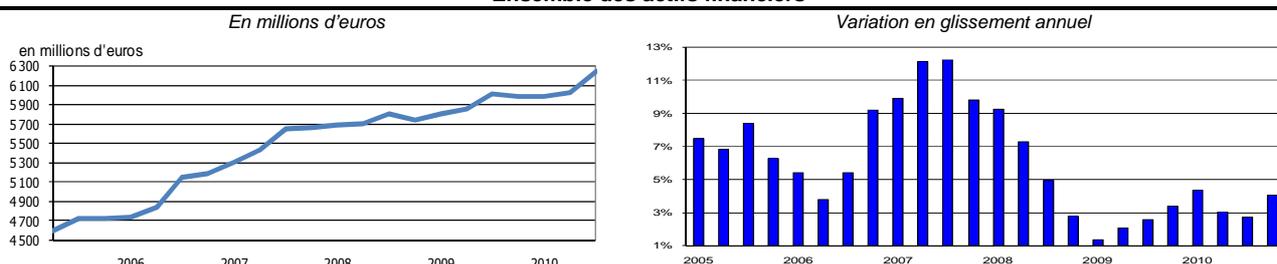
Résultats



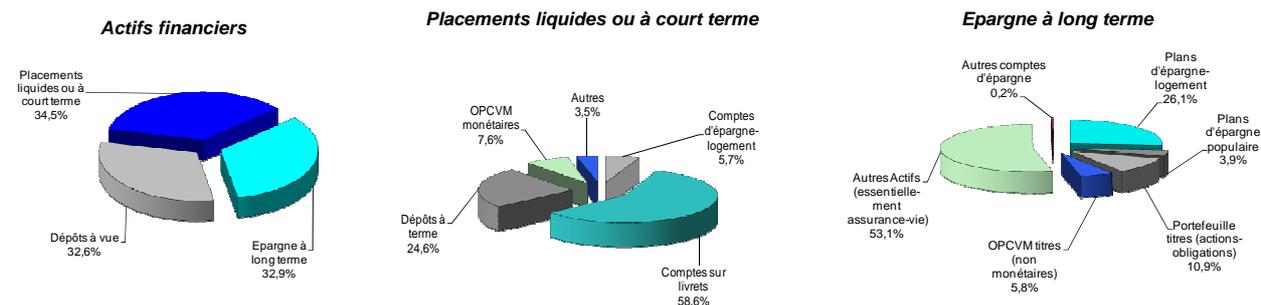
3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

	Montants en millions d'euros au								Variations	
	déc.-06	déc.-07	déc.-08	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	1 an	1 trim.
Entreprises										
Dépôts à vue	614,6	739,8	674,7	708,4	668,2	646,1	661,8	767,4	8,3%	16,0%
Placements liquides ou à court terme	328,0	466,8	513,1	501,2	498,3	511,6	481,9	459,2	-8,4%	-4,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	10,9	1,7	29,8	4,6	10,1	14,8	14,6	5,1	10,2%	-65,2%
Placements indexés sur les taux de marché	317,1	465,1	483,3	496,6	488,1	496,8	467,3	454,1	-8,5%	-2,8%
<i>dont : comptes à terme</i>	116,0	159,6	170,5	225,8	245,2	266,7	265,0	271,8	20,4%	2,6%
<i>OPCVM monétaires</i>	134,9	156,7	204,1	236,3	195,1	177,5	166,0	112,0	-52,6%	-32,5%
<i>certificats de dépôt</i>	62,7	148,1	108,0	33,0	47,3	52,3	35,7	69,8	111,5%	95,4%
Epargne à long terme	75,5	67,3	58,6	45,8	58,3	59,3	50,3	52,1	13,8%	3,7%
<i>dont : OPCVM non monétaires</i>	32,7	25,4	13,5	21,0	33,0	36,5	27,6	29,1	39,0%	5,6%
Encours total	1 018,2	1 274,0	1 246,4	1 255,3	1 224,8	1 217,0	1 193,9	1 278,7	1,9%	7,1%
Ménages										
Dépôts à vue	884,8	958,7	942,3	1 000,7	1 002,4	1 050,3	1 051,7	1 080,7	8,0%	2,8%
Placements liquides ou à court terme	1 326,5	1 432,5	1 580,7	1 562,0	1 548,7	1 533,7	1 555,6	1 566,3	0,3%	0,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 116,8	1 197,2	1 293,6	1 327,8	1 327,4	1 321,8	1 333,9	1 352,7	1,9%	1,4%
<i>Livrets ordinaires</i>	442,7	466,5	497,6	500,1	498,9	500,6	512,9	519,0	3,8%	1,2%
<i>Livrets A et bleus</i>	350,0	375,3	425,4	463,5	466,0	466,7	469,3	480,6	3,7%	2,4%
<i>Livrets jeunes</i>	13,7	14,7	15,6	16,4	15,1	15,0	14,9	14,9	-9,1%	0,5%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	92,1	97,4	99,1	85,0	77,3	77,4	77,4	73,9	-13,0%	-4,5%
<i>LDD (anciens CODEVI)</i>	94,2	117,2	132,8	138,8	138,8	139,2	137,8	141,4	1,9%	2,6%
<i>Comptes d'épargne-logement</i>	124,1	126,0	123,0	124,1	131,4	122,8	121,5	122,8	-1,0%	1,0%
Placements indexés sur les taux de marché	209,7	235,3	287,1	234,1	221,3	212,0	221,7	213,6	-8,7%	-3,6%
<i>dont : Comptes à terme</i>	161,8	179,9	225,0	179,4	178,7	173,3	175,6	179,0	-0,2%	1,9%
<i>Bons de caisse</i>	2,6	2,2	2,1	1,9	1,8	1,8	1,8	1,6	-13,0%	-10,8%
<i>OPCVM monétaires</i>	45,3	53,1	60,0	52,8	40,8	36,9	44,2	33,0	-37,5%	-25,4%
Epargne à long terme	1 636,0	1 733,5	1 761,7	1 884,5	1 916,7	1 931,9	1 947,4	1 987,4	5,5%	2,1%
<i>Plans d'épargne-logement</i>	565,5	548,6	524,7	524,3	513,6	519,7	520,5	536,9	2,4%	3,2%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	109,3	100,2	90,8	86,0	83,3	81,5	79,4	79,5	-7,6%	0,2%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	4,5	6,0	5,9	5,4	4,9	5,2	4,9	4,3	-20,8%	-11,8%
<i>Portefeuille-titres</i>	155,0	155,9	157,6	192,1	186,9	190,7	199,1	195,2	1,6%	-2,0%
<i>OPCVM non monétaires</i>	103,7	103,0	83,2	84,5	94,0	78,6	69,8	78,6	-7,0%	12,6%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	698,1	819,7	899,6	992,3	1 034,0	1 056,2	1 073,7	1 092,9	10,1%	1,8%
Encours total	3 847,4	4 124,7	4 284,7	4 447,2	4 467,9	4 515,9	4 554,7	4 634,4	4,2%	1,8%
Autres agents										
Dépôts à vue	175,8	151,0	171,1	193,3	180,4	170,1	159,9	187,0	-3,3%	17,0%
Placements liquides ou à court terme	94,2	97,3	98,2	101,6	109,7	75,0	105,6	130,7	28,6%	23,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	17,5	18,9	22,8	25,6	27,9	27,3	25,5	26,0	1,6%	2,2%
Placements indexés sur les taux de marché	76,7	78,4	75,3	76,0	81,8	47,7	80,2	104,7	37,7%	30,6%
<i>(dt) comptes à terme</i>	36,5	33,8	40,9	44,7	49,4	14,4	58,7	79,4	77,7%	35,2%
Epargne à long terme	14,9	8,5	7,2	6,6	6,5	5,8	6,9	16,5	148,8%	139,8%
Encours total	284,8	256,7	276,4	301,6	296,7	250,9	272,4	334,2	10,8%	22,7%
TOTAL										
Dépôts à vue	1 675,2	1 849,5	1 788,0	1 902,4	1 851,1	1 866,6	1 873,4	2 035,1	7,0%	8,6%
Placements liquides ou à court terme	1 748,8	1 996,6	2 191,9	2 164,8	2 156,7	2 120,4	2 143,0	2 156,2	-0,4%	0,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	1 145,2	1 217,8	1 346,1	1 358,1	1 365,4	1 363,9	1 373,9	1 383,8	1,9%	0,7%
Placements indexés sur les taux de marché	603,5	778,8	845,8	806,7	791,3	756,5	769,1	772,5	-4,2%	0,4%
Epargne à long terme	1 726,4	1 809,3	1 827,6	1 936,9	1 981,6	1 997,0	2 004,5	2 056,0	6,1%	2,6%
Encours total des actifs financiers	5 150,4	5 655,4	5 807,5	6 004,2	5 989,4	5 983,9	6 021,0	6 247,4	4,1%	3,8%

Ensemble des actifs financiers



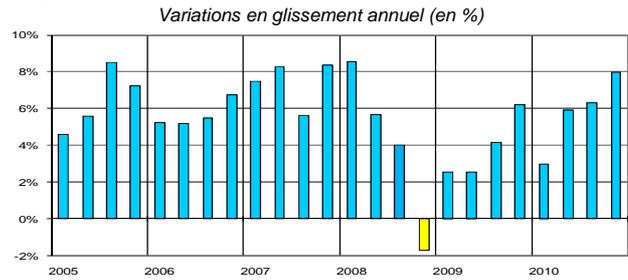
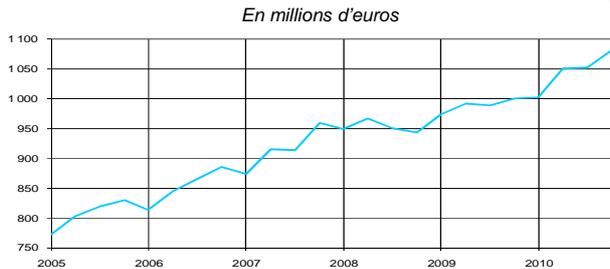
Structure des actifs financiers par nature au 31 décembre 2010



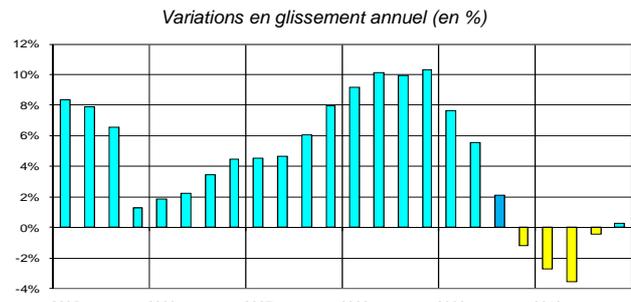
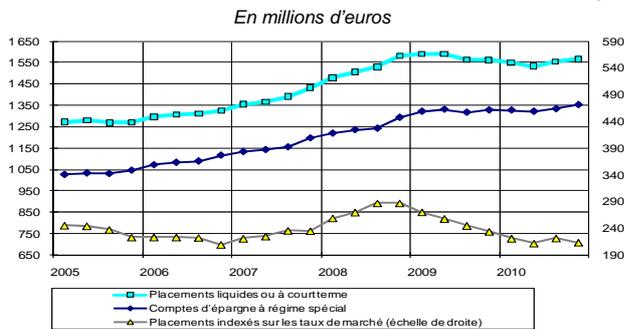
Conjoncture financière et bancaire

3.1 Les placements des ménages

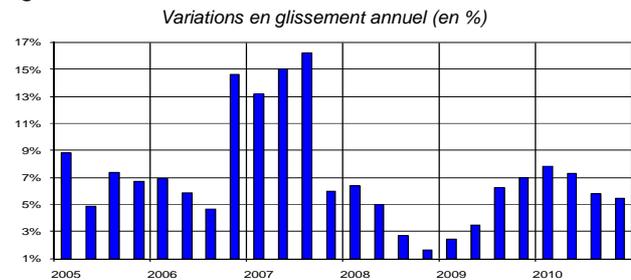
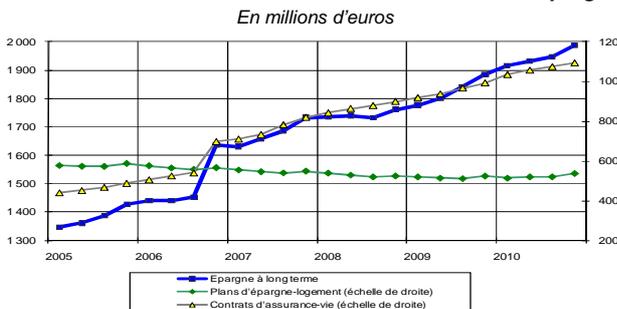
Dépôts à vue



Placements liquides ou à court terme

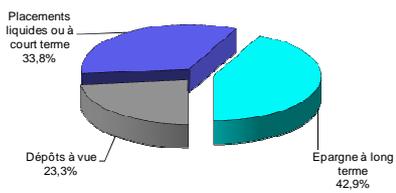


Épargne à long terme

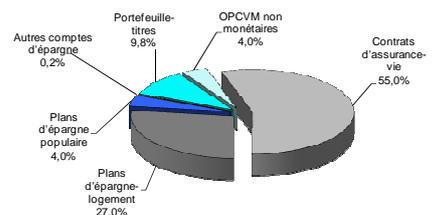


Structure des actifs financiers des ménages par nature au 31 décembre 2010

Total actifs financiers : 4 634,4 M€

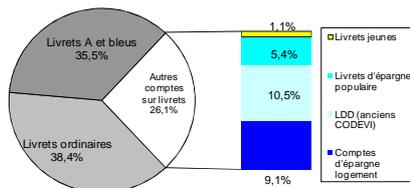


dont épargne à long terme : 1 987,4 M€

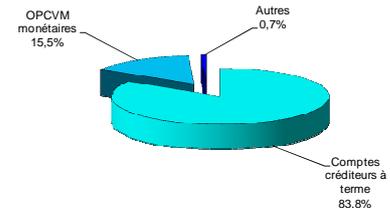


dont placements liquides ou à court terme : 1 566,3 M€

Comptes d'épargne à régime spécial : 1 352,7 millions d'euros

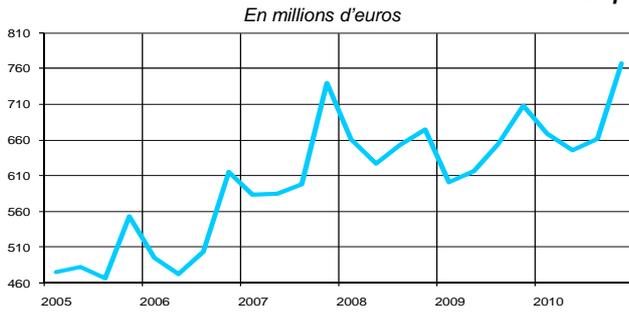


Placements indexés sur les taux du marché monétaire : 213,6 millions d'euros

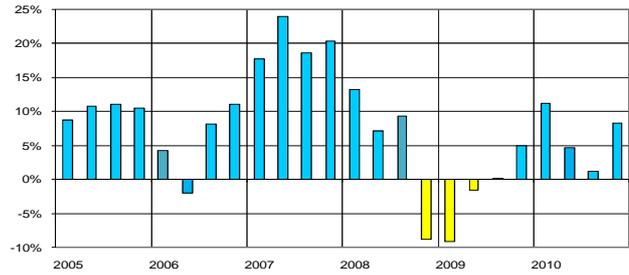


3.2 Les placements des entreprises

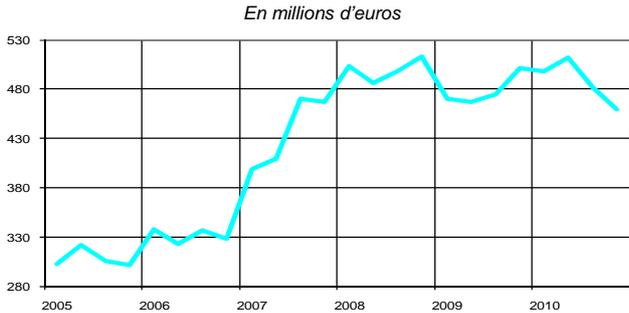
Dépôts à vue



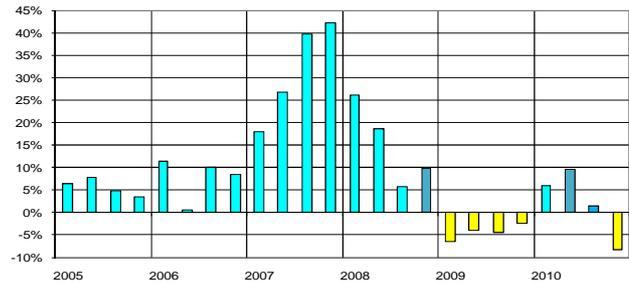
Variations en glissement annuel (en %)



Placements liquides ou à court terme



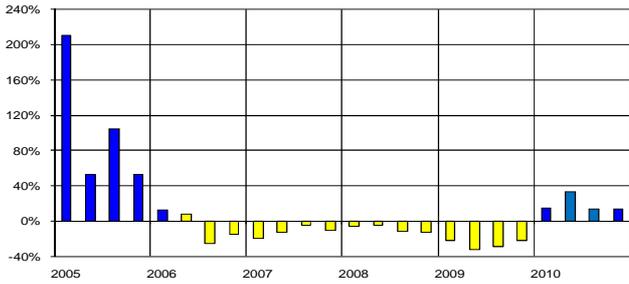
Variations en glissement annuel (en %)



Épargne à long terme

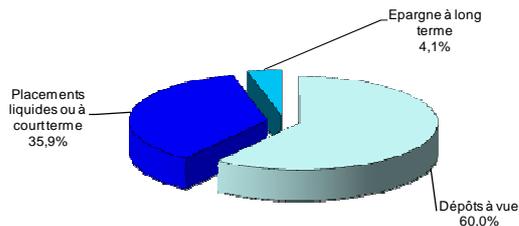


Variations en glissement annuel (en %)

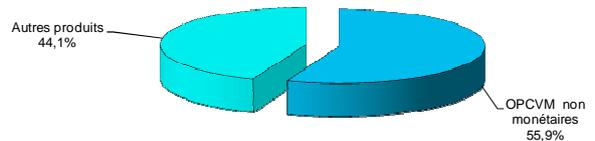


Structure des actifs financiers des entreprises par nature au 31 décembre 2010

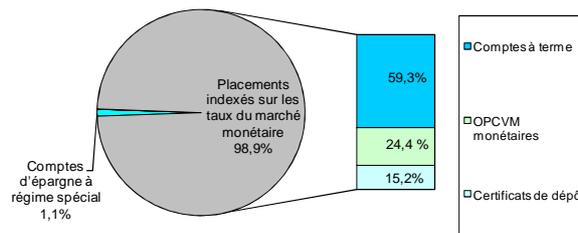
Total actifs financiers : 1 278,7 M€



dont épargne à long terme : 52,1 M€



dont placements liquides ou à court terme : 458,7 M€

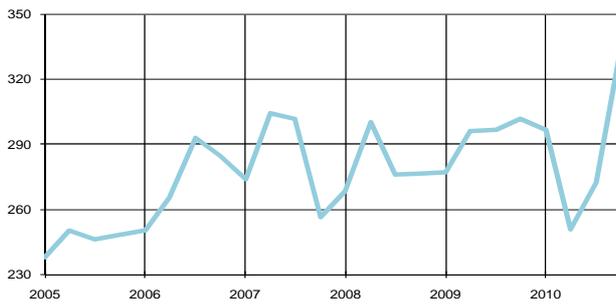


Conjoncture financière et bancaire

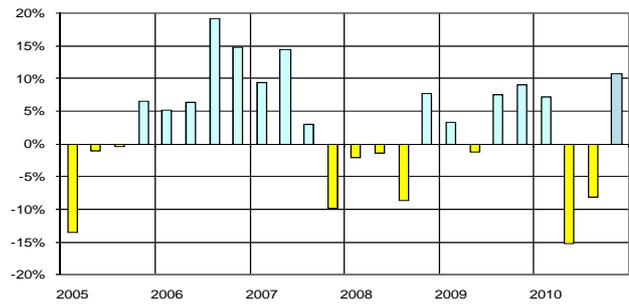
3.3 Les placements des autres agents

Total des actifs financiers

en millions d'euros

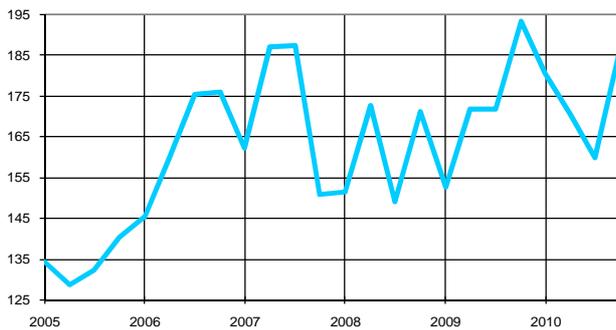


variations en glissement annuel (en %)

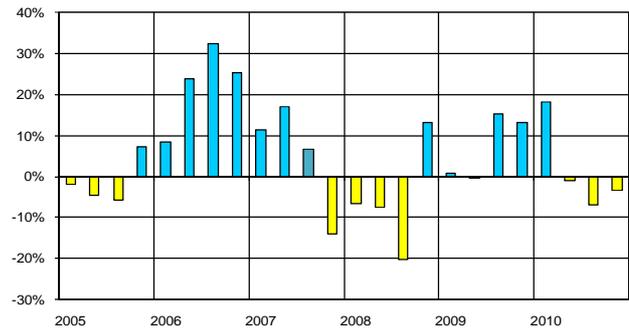


Dépôts à vue

en millions d'euros

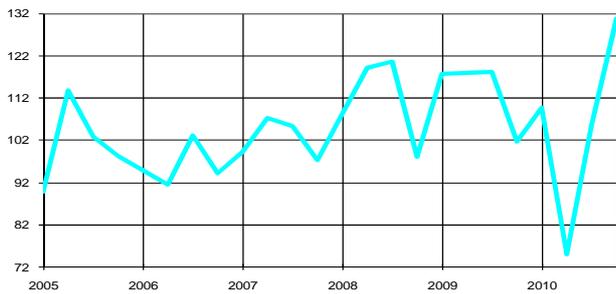


variations en glissement annuel (en %)

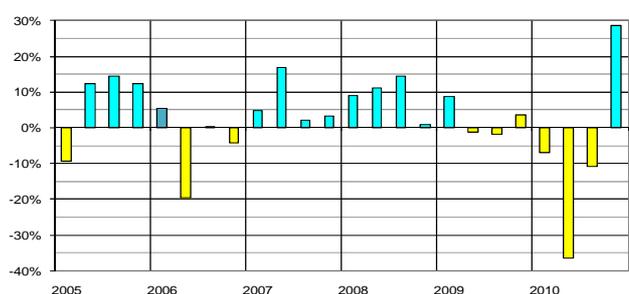


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

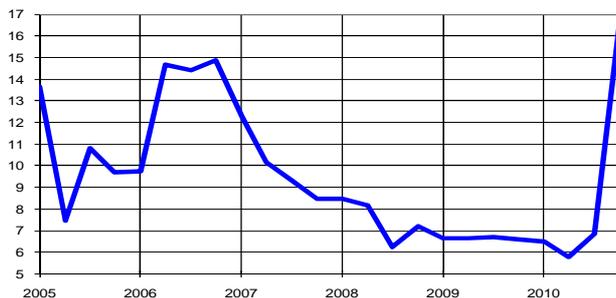


variations en glissement annuel (en %)

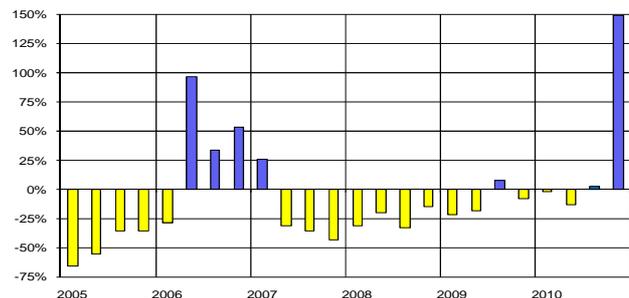


Epargne à long terme

en millions d'euros



variations en glissement annuel (en %)

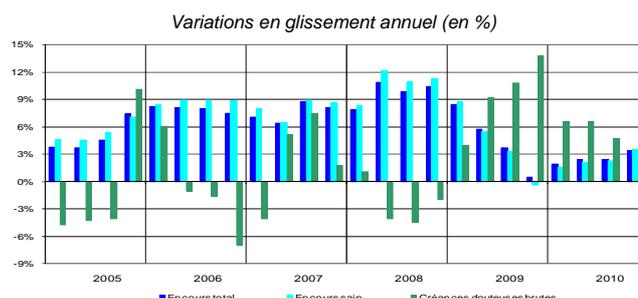
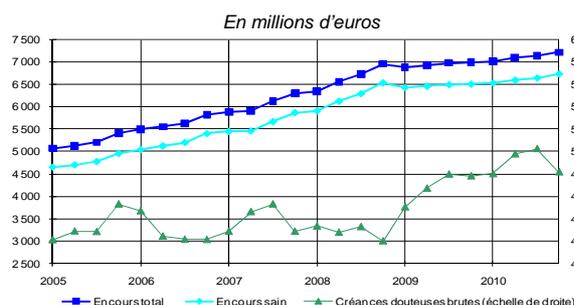


4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

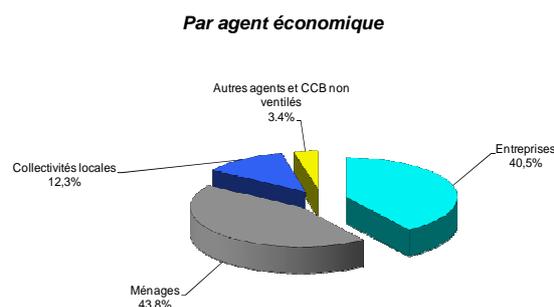
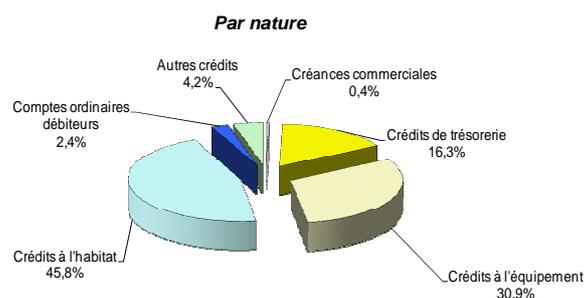
4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

	Montant en millions d'euros									Variations	
	déc.-05	déc.-06	déc.-07	déc.-08	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	354,7	391,7	430,4	420,8	369,4	383,3	421,3	403,0	417,0	12,9%	3,5%
Créances commerciales	41,0	43,9	36,8	25,2	26,8	25,7	23,7	26,8	25,2	-5,8%	-5,7%
Crédits de trésorerie	189,3	193,0	224,1	234,9	171,0	162,3	182,4	201,8	226,3	32,3%	12,1%
(dt) entrepreneurs individuels	65,6	62,7	64,1	61,8	55,8	54,0	50,9	50,0	50,7	-9,2%	1,3%
Comptes ordinaires débiteurs	89,8	117,7	124,5	110,5	135,5	153,4	171,0	137,6	116,4	-14,1%	-15,4%
Affacturage	34,6	37,0	45,0	50,3	36,2	41,8	44,2	36,8	49,1	35,7%	33,4%
Crédits d'investissement	823,6	949,9	1 081,2	1 268,9	1 242,4	1 242,9	1 212,0	1 220,5	1 230,6	-0,9%	0,8%
Crédits à l'équipement	713,3	838,0	960,2	1 144,5	1 132,1	1 134,3	1 108,0	1 118,2	1 131,0	-0,1%	1,2%
(dt) entrepreneurs individuels	57,1	53,7	62,2	58,0	53,6	52,4	84,0	82,5	80,9	51,1%	-1,9%
Crédit-bail	110,3	111,9	120,9	124,4	110,4	108,6	103,9	102,3	99,6	-9,8%	-2,6%
Crédits à l'habitat	1020,7	1 049,6	1 060,0	1 075,6	1 078,0	1 078,7	1 053,0	1 063,8	1 047,7	-2,8%	-1,5%
Autres crédits	46,5	46,2	38,7	37,9	29,0	28,0	30,1	27,6	30,0	3,5%	8,6%
Encours sain	2245,5	2 437,4	2 610,3	2 803,2	2 718,8	2 732,8	2 716,4	2 714,8	2 725,4	0,2%	0,4%
Ménages											
Crédits à la consommation	831,0	849,6	927,7	963,1	917,3	906,1	907,4	905,1	912,4	-0,5%	0,8%
Crédits de trésorerie	764,5	782,8	853,6	883,4	837,9	824,7	822,1	817,1	827,0	-1,3%	1,2%
Comptes ordinaires débiteurs	33,8	35,3	37,0	41,6	41,2	42,5	44,9	47,9	44,0	6,9%	-8,0%
Crédit-bail	32,8	31,5	37,1	38,1	38,2	38,9	40,4	40,2	41,4	8,4%	3,1%
Crédits à l'habitat	1282,3	1 444,0	1 647,5	1 804,0	1 873,2	1 892,1	1 932,8	1 965,2	2 032,2	8,5%	3,4%
Autres crédits	2,4	4,2	2,2	1,6	1,0	0,6	1,9	1,0	2,0	102,2%	104,7%
Encours sain	2115,6	2 297,9	2 577,4	2 768,7	2 791,5	2 798,8	2 842,1	2 871,3	2 946,7	5,6%	2,6%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	15,3	14,2	10,9	21,0	17,4	16,3	23,1	20,5	21,6	24,5%	5,4%
Crédits de trésorerie	8,4	8,9	7,7	18,6	14,1	14,3	20,3	17,0	18,8	33,2%	10,5%
Comptes ordinaires débiteurs	6,9	5,3	3,2	2,4	3,3	2,1	2,8	3,5	2,9	-13,0%	-19,2%
Crédits d'investissement	368,2	434,5	555,3	797,2	850,8	838,6	828,9	786,9	804,1	-5,5%	2,2%
Crédits à l'équipement	368,0	434,3	555,3	797,2	850,6	838,4	828,7	786,7	803,8	-5,5%	2,2%
Crédit bail	0,2	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	77,4%	37,9%
Crédits à l'habitat	78,6	81,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
Autres crédits	13,1	11,0	4,3	2,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	6,2%	-0,6%
Encours sain	475,2	541,0	570,5	821,1	870,1	856,8	853,9	809,4	827,7	-4,9%	2,3%
Autres agents											
Encours sain	125,3	124,9	108,1	135,4	122,0	136,7	179,6	243,9	231,3	89,7%	-5,1%
TOTAL											
Encours sain	4961,6	5401,2	5866,3	6528,4	6502,3	6525,1	6591,9	6639,4	6731,1	3,5%	1,4%
Créances douteuses brutes totales	453,2	421,5	428,8	420,2	478,2	480,1	497,8	502,5	481,8	0,8%	-4,1%
Provisions totales	302,1	282,8	282,1	277,6	306,8	311,8	288,4	313,1	312,8	2,0%	-0,1%
Créances douteuses nettes totales	151,1	138,7	146,7	142,6	171,4	168,3	209,3	189,4	169,0	-1,4%	-10,8%
Encours total	5414,8	5822,7	6295,1	6948,6	6980,5	7005,2	7089,7	7141,9	7212,8	3,3%	1,0%
Taux de créances douteuses	8,4%	7,2%	6,8%	6,0%	6,8%	6,9%	7,0%	7,0%	6,7%	-0,1 pt	-0,3 pt
Taux de provisionnement	66,7%	67,1%	65,8%	66,1%	64,2%	65,0%	57,9%	62,3%	64,9%	0,7 pt	2,6 pts

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit locaux



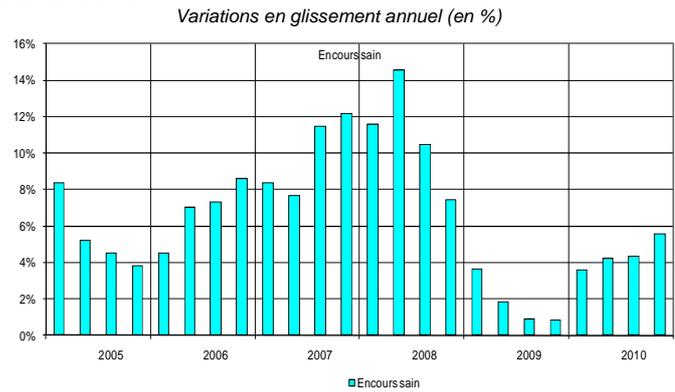
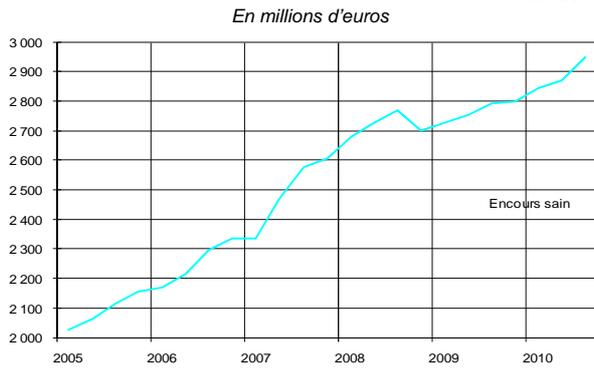
Structure des passifs financiers au 31 décembre 2010



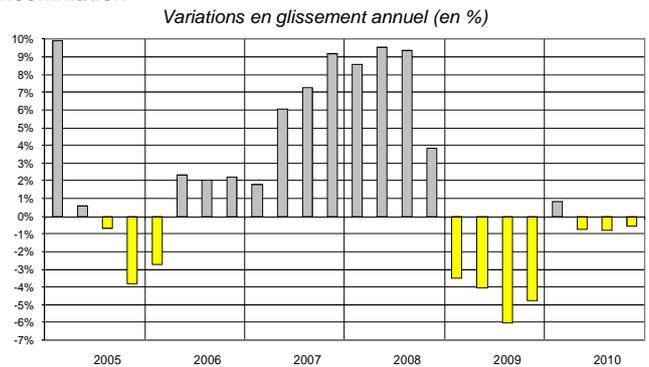
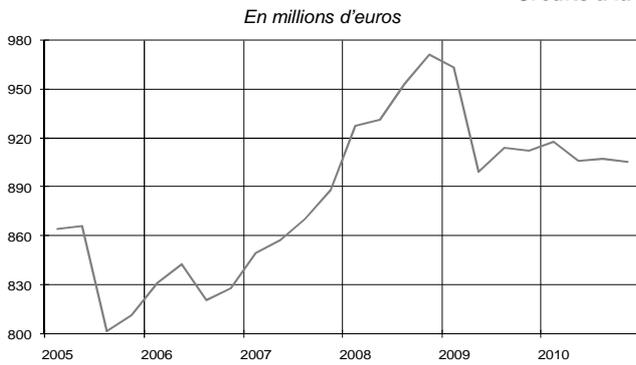
Conjoncture financière et bancaire

L'endettement des ménages

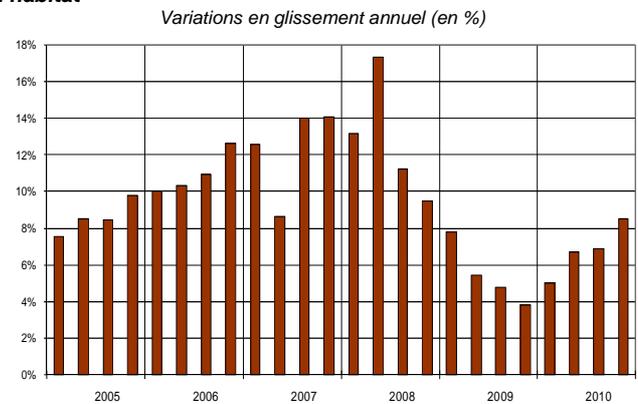
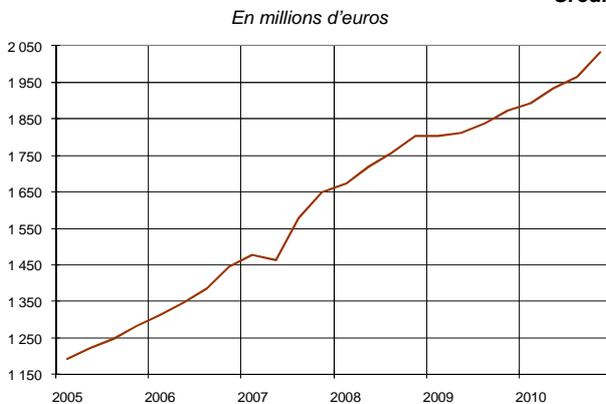
Ensemble des concours



Crédits à la consommation



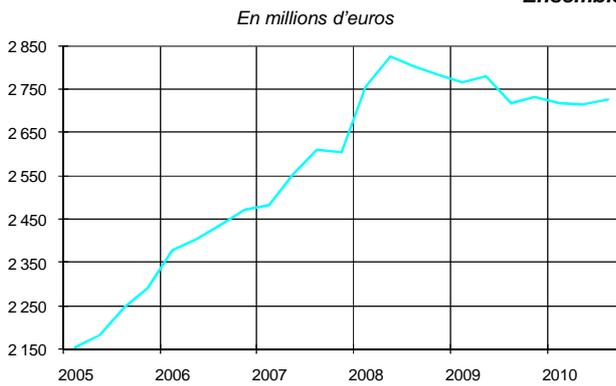
Crédits à l'habitat



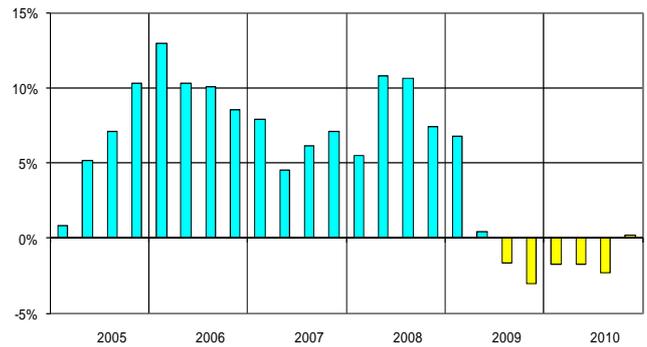
Conjoncture financière et bancaire

L'endettement des entreprises

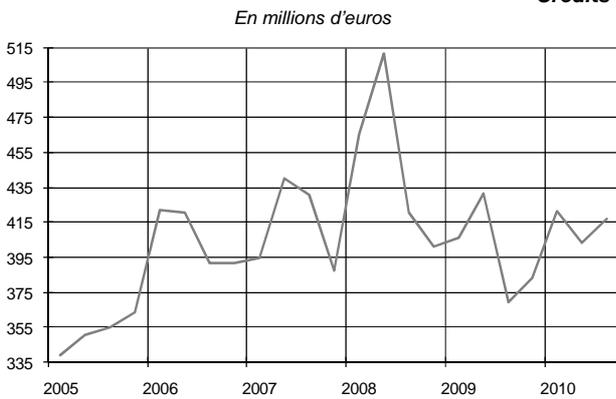
Ensemble des concours



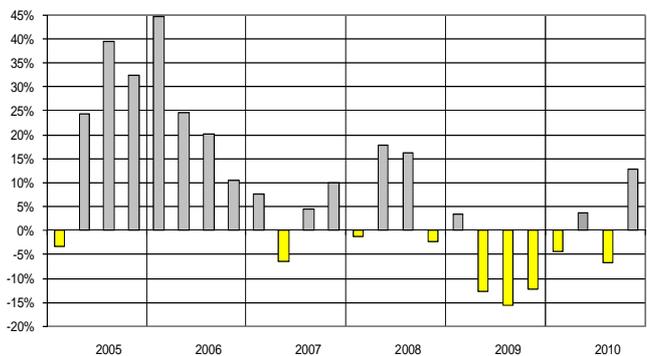
Variations en glissement annuel (en %)



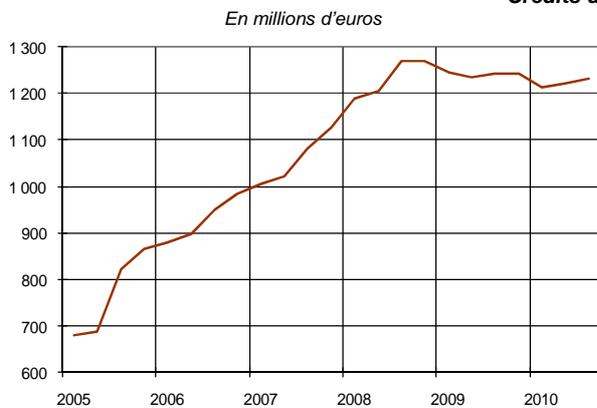
Crédits d'exploitation



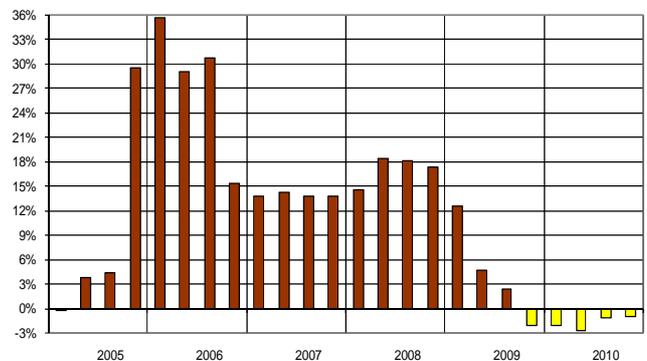
Variations en glissement annuel (en %)



Crédits d'investissement

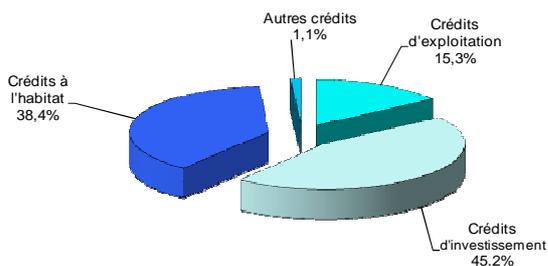


Variations en glissement annuel (en %)

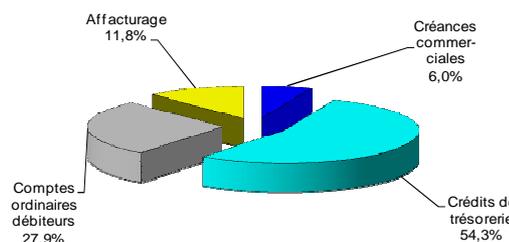


Structure des passifs financiers des entreprises au 31 décembre 2010

Par nature



Crédits d'exploitation

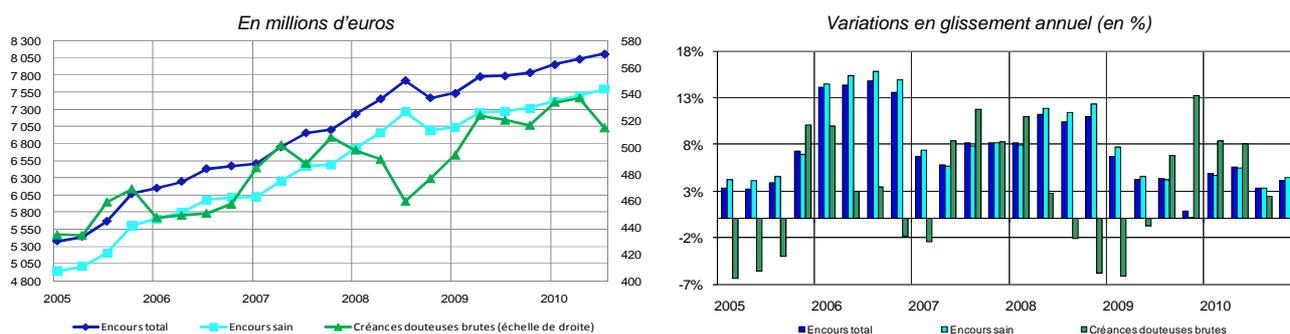


Conjoncture financière et bancaire

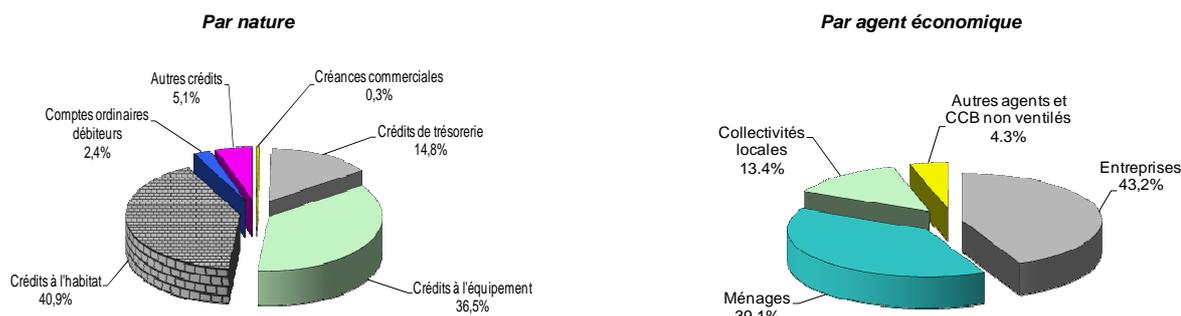
4.2 Concours consentis par l'ensemble des établissements de crédit

	Montant en millions d'euros									Variations	
	déc.-05	déc.-06	déc.-07	déc.-08	déc.-09	mars-10	juin-10	sept.-10	déc.-10	1 an	1 trim
Entreprises											
Crédits d'exploitation	360,4	432,8	449,3	447,4	394,7	399,2	444,2	434,9	459,6	16,4%	5,7%
Créances commerciales	41,0	44,1	37,1	25,4	27,1	26,6	26,3	31,7	25,7	-5,1%	-18,8%
Crédits de trésorerie	195,0	228,7	237,0	242,0	185,9	168,3	193,7	222,2	250,5	34,7%	12,7%
(dt) entrepreneurs individuels	65,6	63,2	64,4	62,1	55,9	54,1	51,2	50,6	50,9	-9,0%	0,6%
Comptes ordinaires débiteurs	89,8	123,0	130,2	129,7	145,6	162,5	180,0	144,2	134,3	-7,7%	-6,9%
Affacturage	34,6	37,0	45,0	50,3	36,2	41,9	44,2	36,8	49,1	35,8%	33,4%
Crédits d'investissement	840,5	1 246,6	1 404,4	1 680,6	1 675,7	1 707,9	1 698,3	1 732,7	1 743,8	4,1%	0,6%
Crédits à l'équipement	730,2	1 029,9	1 181,8	1 462,3	1 476,1	1 510,0	1 482,2	1 521,1	1 534,1	3,9%	0,9%
(dt) entrepreneurs individuels	57,1	75,7	88,1	91,7	92,5	92,9	126,4	126,8	128,0	38,4%	1,0%
Crédit-bail	110,3	216,8	222,6	218,3	199,6	197,9	216,2	211,6	209,7	5,1%	-0,9%
Crédits à l'habitat	1 024,9	1 050,7	1 060,9	1 076,2	1 078,4	1 079,1	1 053,4	1 064,1	1 048,0	-2,8%	-1,51%
Autres crédits	46,5	46,2	38,7	37,9	29,0	28,0	30,1	27,6	30,0	3,5%	8,6%
Encours sain	2 272,3	2 776,4	2 953,3	3 242,1	3 177,9	3 214,2	3 226,0	3 259,3	3 281,5	3,3%	0,7%
Ménages											
Crédits à la consommation	831,0	849,7	927,9	963,3	917,6	906,4	912,1	910,6	912,7	-0,5%	0,2%
Crédits de trésorerie	764,5	782,8	853,6	883,4	837,9	824,7	826,3	822,3	827,0	-1,3%	0,6%
Comptes ordinaires débiteurs	33,8	35,4	37,2	41,8	41,5	42,8	45,3	48,2	44,3	6,9%	-8,0%
Crédit-bail	32,8	31,5	37,1	38,1	38,2	38,9	40,4	40,2	41,4	8,4%	3,1%
Crédits à l'habitat	1 308,5	1 464,3	1 662,9	1 814,9	1 893,8	1 912,7	1 953,4	1 985,8	2 052,8	8,4%	3,4%
Autres crédits	2,4	4,2	2,2	1,6	1,0	0,6	1,9	1,0	2,0	102,2%	104,7%
Encours sain	2 141,9	2 318,2	2 593,0	2 779,8	2 812,3	2 819,7	2 867,3	2 897,4	2 967,6	5,5%	2,4%
Collectivités locales											
Crédits d'exploitation	15,3	14,4	10,9	21,5	19,9	22,6	26,5	23,9	21,6	8,8%	-9,6%
Crédits de trésorerie	8,4	9,1	7,7	19,1	16,6	20,5	23,7	20,4	18,8	13,2%	-7,9%
Comptes ordinaires débiteurs	6,9	5,3	3,2	2,4	3,3	2,1	2,8	3,5	2,9	-13,0%	-19,2%
Crédits d'investissement	503,1	593,6	723,1	990,6	1 036,9	1 025,4	1 022,1	974,0	995,2	-4,0%	2,2%
Crédits à l'équipement	502,9	593,3	722,7	990,2	1 036,5	1 025,1	1 021,7	973,6	994,8	-4,0%	2,2%
Crédit bail	0,2	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	28,3%	10,1%
Crédits à l'habitat	78,7	81,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Autres crédits	13,1	11,0	4,3	2,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	6,2%	-0,6%
Encours sain	610,2	700,4	738,4	1 015,0	1 058,6	1 049,9	1 050,5	999,9	1 018,9	-3,8%	1,9%
Autres agents											
Encours sain	178,6	184,6	182,7	224,2	218,5	234,5	275,4	338,2	323,1	47,9%	-4,4%
TOTAL											
Encours sain	5 202,8	5 979,6	6 467,4	7 261,1	7 267,3	7 318,2	7 419,3	7 494,8	7 591,0	4,5%	1,3%
Créances douteuses brutes	459,0	450,5	487,8	459,4	520,2	516,3	533,7	536,8	514,5	-1,1%	-4,2%
Créances douteuses nettes	156,9	167,8	205,7	181,7	213,4	204,4	245,3	223,7	201,7	-5,5%	-9,8%
dont entreprises	85,8	105,6	122,4	119,0	146,2	146,9	148,9	153,5	144,0	-1,5%	-6,2%
dont ménages	63,9	59,7	63,9	56,2	56,2	52,7	57,7	65,2	52,9	-6,0%	-18,9%
Provisions	302,1	282,8	282,1	277,6	306,8	311,8	288,4	313,1	312,8	2,0%	-0,1%
Encours total	5 661,8	6 430,1	6 955,2	7 720,5	7 787,5	7 834,5	7 953,0	8 031,6	8 105,5	4,1%	0,9%
Taux de créances douteuses	8,1%	7,0%	7,0%	6,0%	6,7%	6,6%	6,7%	6,7%	6,3%	-0,4 pt	-0,4 pt
Taux de provisionnement	65,8%	62,8%	57,8%	60,4%	59,0%	60,4%	54,0%	58,3%	60,8%	1,8 pt	2,5 pts

Ensemble des concours consentis par les établissements de crédit installés ou non localement

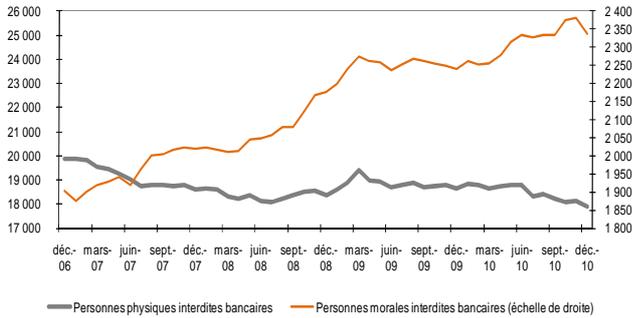


Structure des passifs financiers au 31 décembre 2010



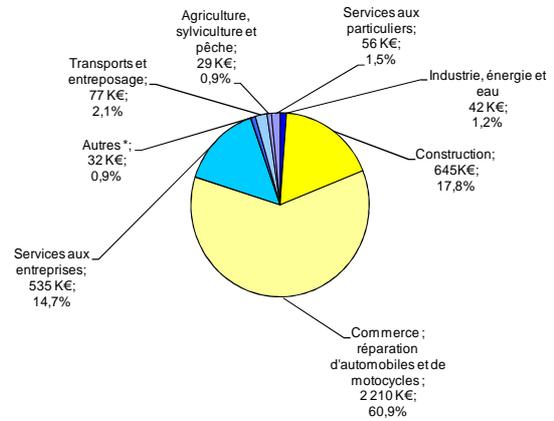
5. Incidents de paiement et surendettement

Evolution du nombre des interdictions bancaires



Source : Banque de France, données mensuelles

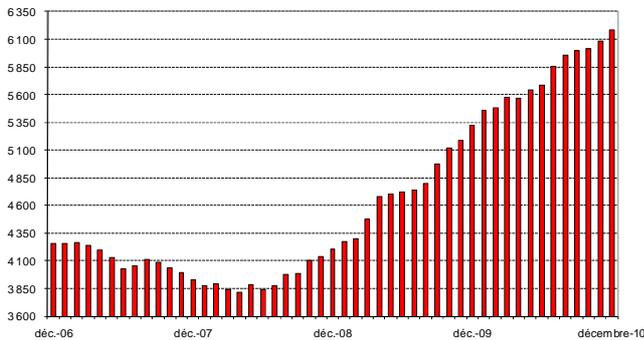
Répartition des incidents de paiement sur effets par secteur en valeur au 4ème trimestre 2010



* Compte tenu de leur faible impact dans le total, les secteurs "activité immobilière", "éducation, santé humaine et action sociale" et "hébergement-restauration" ont été regroupés dans la rubrique "Autres" du présent graphique.

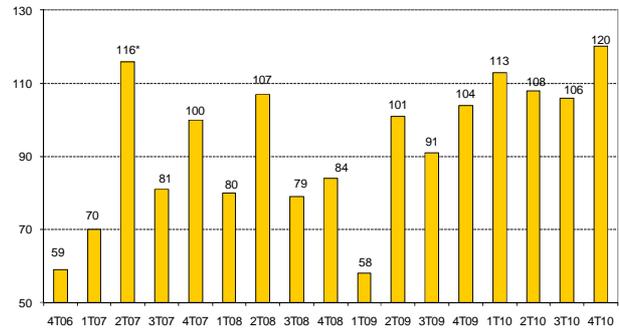
Source : Banque de France

Retraits de carte bancaire



Source : Banque de France, données mensuelles

Dossiers déposés auprès du Secrétariat de la Commission de Surendettement

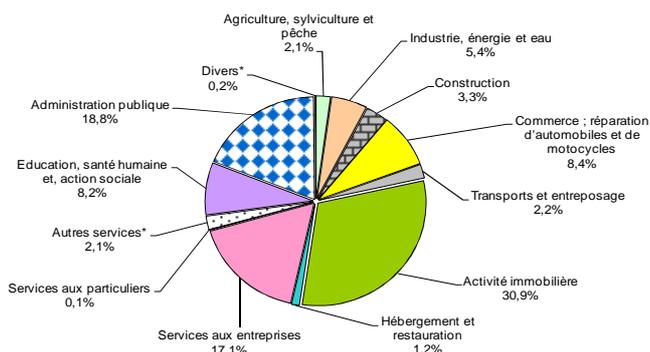


Source : Iedom, données trimestrielles

* Mission du Conseil Economique et Social national en Martinique en mars 2007

6. Risques sectoriels ¹

Répartition des risques par secteur au 31 décembre 2010



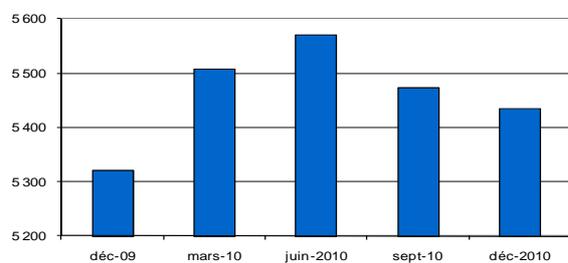
Source : Service central des risques de la Banque de France (voir méthodologie page 4)

Autres services* : Autres services marchands ne pouvant être classés dans les services aux entreprises ou les services aux particuliers. Cette rubrique comprend : Télécommunications, Activités des services financiers, Assurance, Activités de poste et de courrier, Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes...

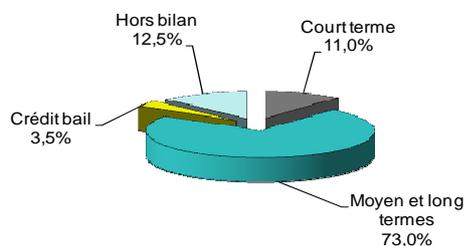
Divers* : Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, Activités des organisations et organismes extraterritoriaux, Activités des organisations associatives ...

Evolution globale

En millions d'euros

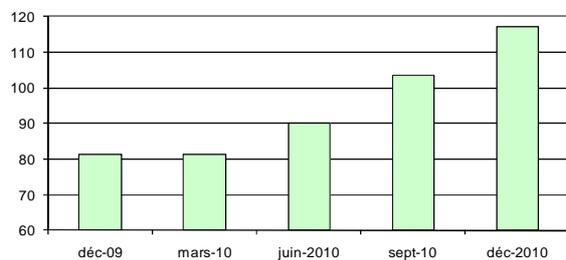


Structure (en %)

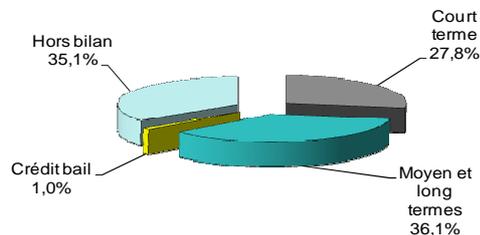


Secteur primaire

En millions d'euros

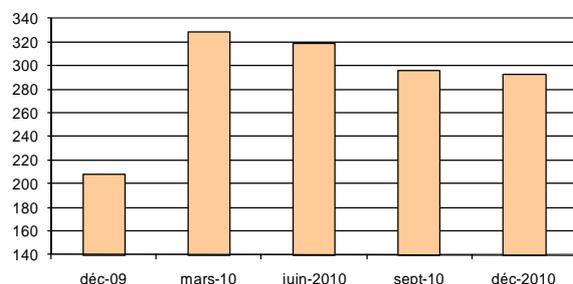


Structure (en %)

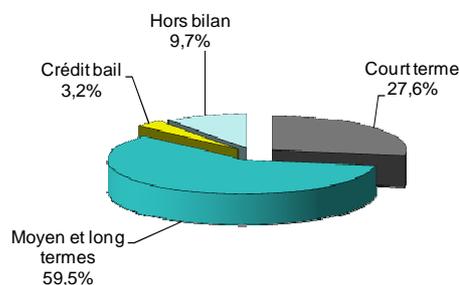


Industrie, énergie, eau

En millions d'euros



Structure (en %)

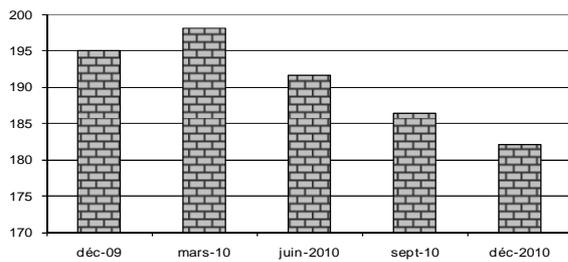


¹ Les nomenclatures d'activités et de produits françaises NAF révision 1 et CPF révision 1, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2003, ont été révisées au 1^{er} janvier 2008. Les données présentées ci-dessus prennent en compte cette nouvelle nomenclature.

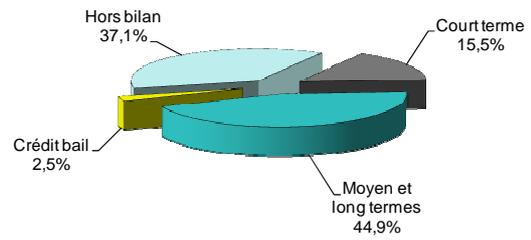
Conjoncture financière et bancaire

Construction

En millions d'euros

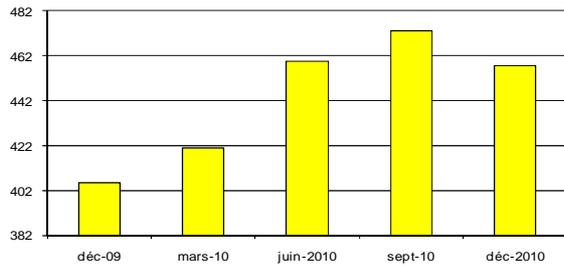


Structure (en %)

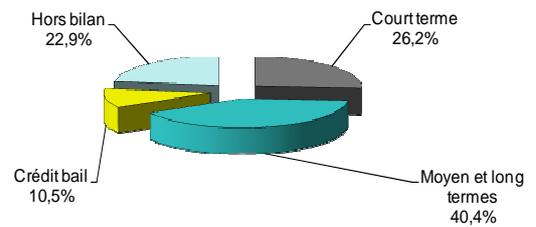


Commerce

En millions d'euros

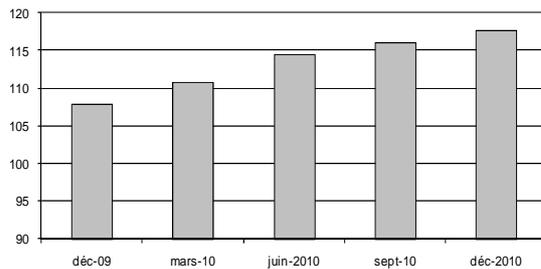


Structure (en %)

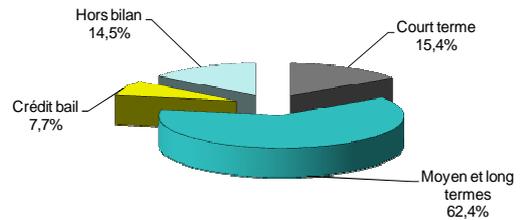


Transports et entreposage

En millions d'euros

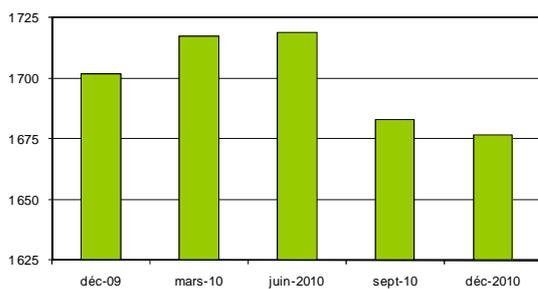


Structure (en %)

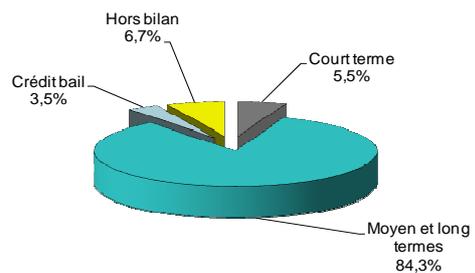


Activité immobilière

En millions d'euros

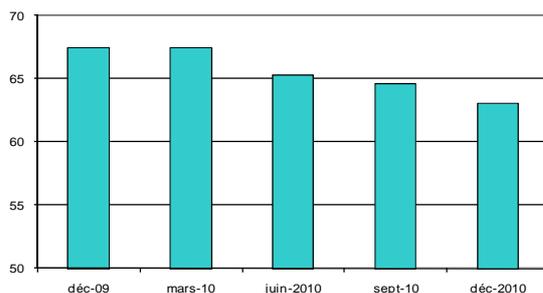


Structure (en %)

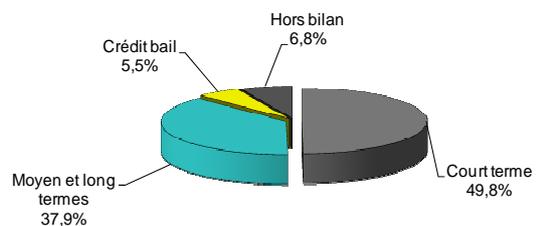


Hébergement et restauration

En millions d'euros



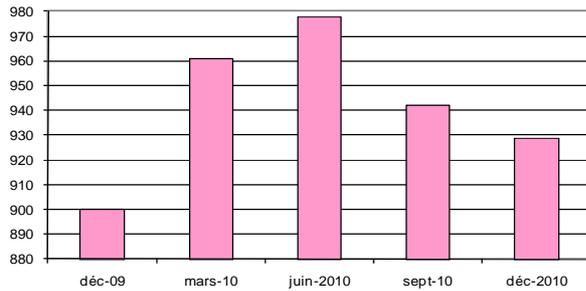
Structure (en %)



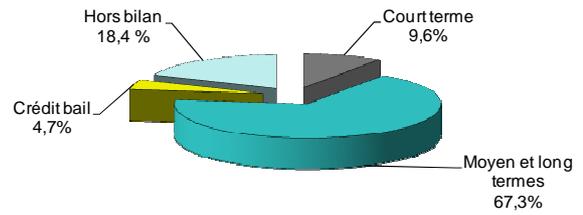
Conjoncture financière et bancaire

Services aux entreprises

En millions d'euros

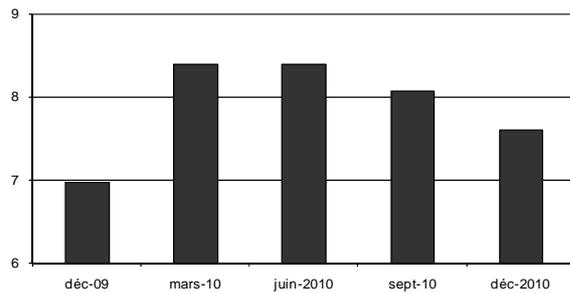


Structure (en %)

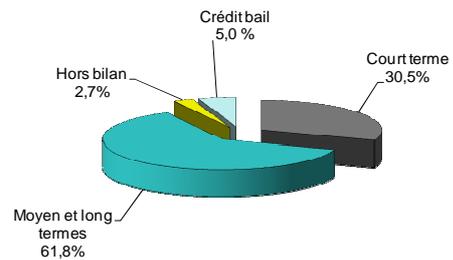


Services aux particuliers

En millions d'euros

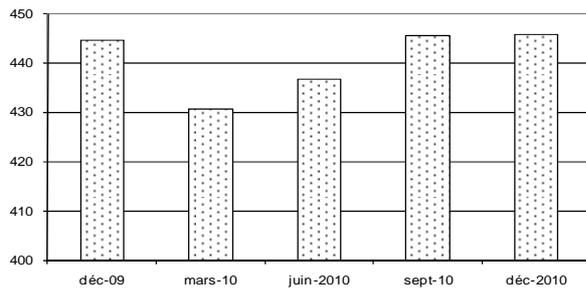


Structure (en %)

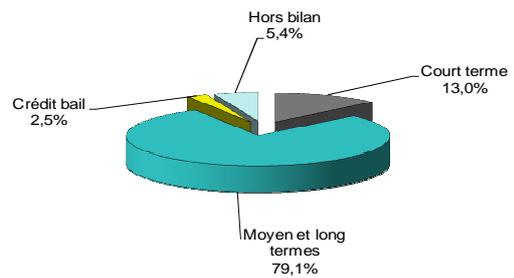


Education, santé humaine et action sociale

En millions d'euros

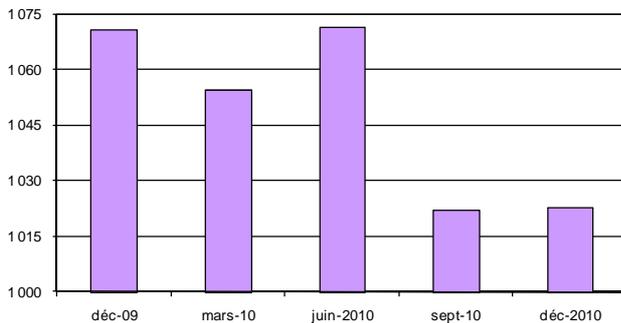


Structure (en %)

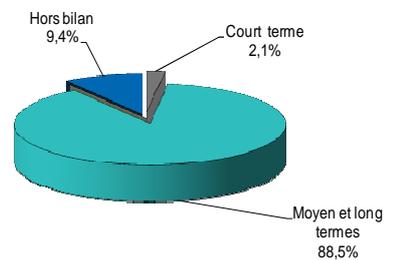


Administration publique

En millions d'euros



Structure (en %)



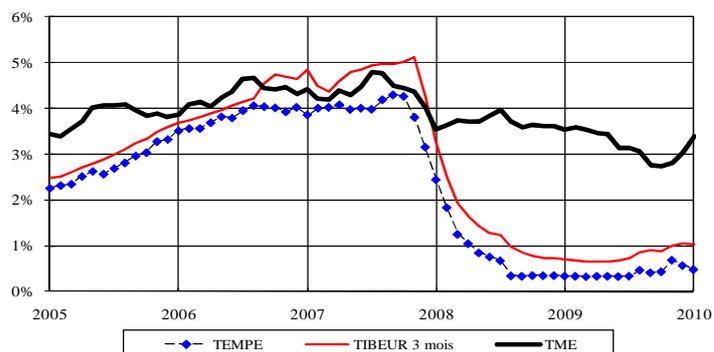
7. Rappel des taux

7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (13/5/2009)		1,00%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/5/2009)		1,75%
Taux de la facilité de dépôt marginal (8/04/09)		0,25%
TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er février 2011)		
Livret A et bleu 2,00	LDD (ex Codevi) 2,00%	LEP 2,50%
PEL* 2,50%		CEL* 1,25%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)		0,65%
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)		0,38%

* hors prime d'Etat.

7.2 Principaux taux de marché



Légende : TEMPE (taux moyen mensuel monétaire), TME (Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme), TIBEUR (taux interbancaire européen)

7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés (en %)	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	Var. en pts de base	
						1 an	1 sem.
Escompte	8,69	7,85	5,26	7,13	2,92	-234	-421
Découvert	12,00	10,58	9,58	6,99	10,36	78	337
Autres court terme	7,49	5,86	6,89	6,23	6,86	-3	63
Total crédits CT	10,03	9,33	7,74	6,70	8,54	80	184
Crédits moyen long termes	6,37	6,49	6,11	5,71	4,94	-117	-77
Taux moyen pondéré global	8,11	8,08	6,83	6,12	5,97	-86	-15

Source : Iedom

7.4 Taux de l'usure

		Taux effectif pratiqué au 4ème trimestre 2010 par les établissements de crédit métropolitains	Plafond de l'usure (***) applicable à compter du 1er janvier 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers :		
	- à taux fixe	5,60%	5,51%
	- à taux variable	5,05%	4,96%
	- prêts relais	6,27%	5,88%
	Autres prêts :		
	- < ou = 1 524 € (*)	21,32%	21,31%
- découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1 524 € (*)	19,32%	19,67%	
- prêts personnels et autres prêts > 1 524 €	8,15%	7,77%	
ENTREPRISES	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	5,79%	
	- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	5,09%	
	- Découverts en compte (**)	13,59%	13,77%
	- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans.	5,60%	

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

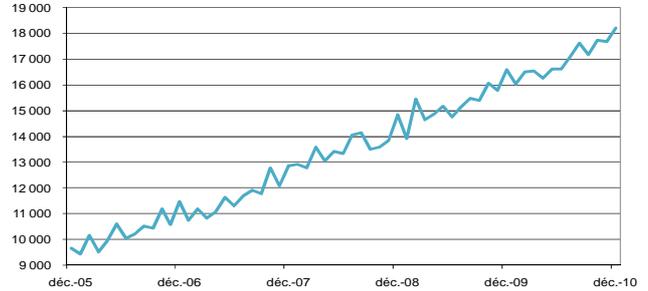
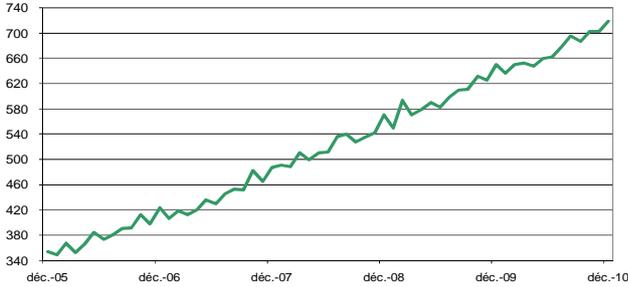
(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

(***) Les taux d'usure sont obtenus en majorant d'un tiers les taux moyens effectivement pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent

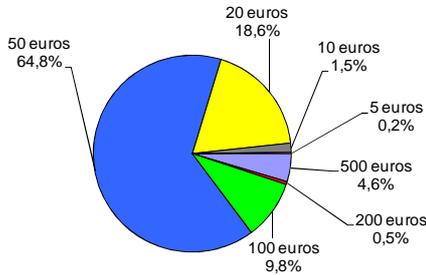
8. Monnaie fiduciaire

8.1 Emission mensuelle de billets euros

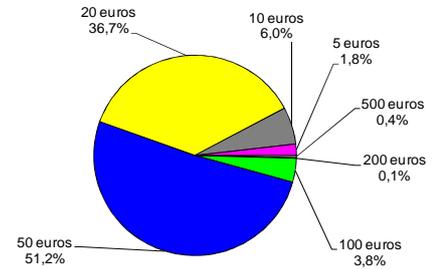
Emissions nettes de billets à fin décembre 2010
en millions d'euros *en milliers d'unités*



Répartition en valeur à fin décembre 2010

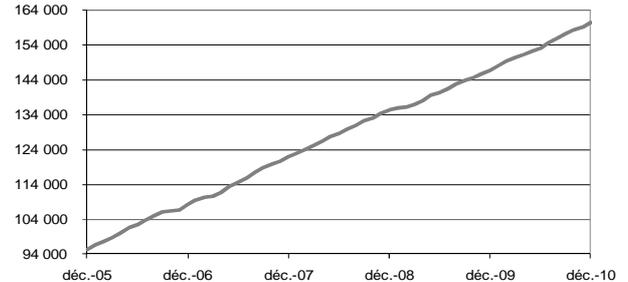
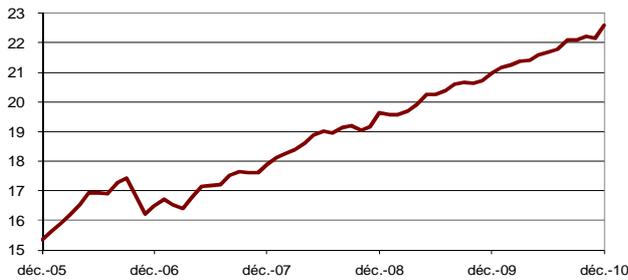


Répartition en nombre à fin décembre 2010

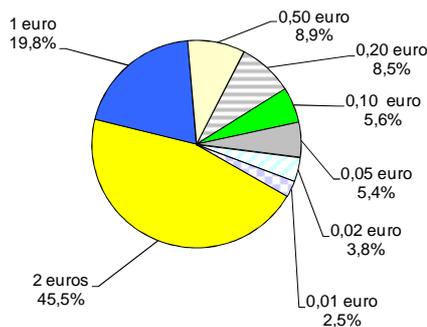


8.2 Emission mensuelle de pièces euros

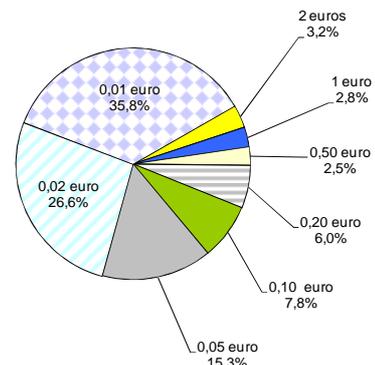
Emissions nettes de pièces à fin décembre 2010
en millions d'euros *en milliers d'unités*



Répartition en valeur à fin décembre 2010



Répartition en nombre à fin décembre 2010



Conjoncture financière et bancaire

Liste des publications

Lettre mensuelle	Gratuit sur Internet
Bulletin trimestriel : Suivi de la conjoncture financière	Gratuit sur Internet
Suivi de la conjoncture économique	Gratuit sur Internet
Rapport d'activité Iedom	Gratuit sur internet
Rapport annuel : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte ou Saint-Pierre et Miquelon - le fascicule	Gratuit sur internet
Collection complète (6 fascicules + rapport d'activité Iedom)	65 euros TTC

Les notes de l'Institut

L'énergie en Guyane (novembre 2006)	8 euros TTC
L'énergie dans les DOM (janvier 2007)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2005 (janvier 2007)	8 euros TTC
Etude typologique 2005-2006 sur le surendettement dans les DOM (juillet 2007)	8 euros TTC
La formation du PNB dans les DOM en 2006 (octobre 2007)	8 euros TTC
La gestion des déchets ménagers dans les DCOM (septembre 2008)	8 euros TTC
La filière des déchets en Guadeloupe (octobre 2008)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007 (décembre 2008)	8 euros TTC
Le développement économique de Singapour et de l'île Maurice (juillet 2009)	8 euros TTC
Les effets de la crise sociale aux Antilles au 1 ^{er} trimestre 2009 (novembre 2009)	8 euros TTC
Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2008 (décembre 2009)	8 euros TTC
L'habitat dans les outre-mer français (février 2010)	8 euros TTC
Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer (mars 2010)	8 euros TTC
Les collectivités locales des DROM : des acteurs majeurs du développement économique (décembre 2010)	8 euros TTC
Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines (déc. 2010)	8 euros TTC

Les notes expresses (dernières parutions)

N°76	L'habitat à la Martinique, un marché sous contrainte (s) (mai 2010)	
N°77	Panorama de la Réunion en 2009 (juillet 2010)	
N°78	Panorama de Mayotte en 2009 (juillet 2010)	
N°79	Panorama de la Martinique en 2009 (août 2010)	
N°80	Panorama de la Guadeloupe en 2009 (septembre 2010)	
N°81	Panorama de Saint-Pierre et Miquelon (octobre 2010)	
N°82	Panorama de Saint-Barthélemy (octobre 2010)	
N°83	Premières tendances en Guadeloupe - 3 ^{ème} trimestre 2010- (octobre 2010)	
N°84	Panorama de la Guyane (novembre 2010)	
N°85	Panorama de Saint-Martin en 2009 (décembre 2010)	
N°86	Le microcrédit à la Martinique (janvier 2010)	
N°87	Le microcrédit à la Guadeloupe et à Saint-Martin (janvier 2011)	
N°88	Endettement et surendettement des ménages à la Guadeloupe (février 2011)	
N°89	Le microcrédit à la Réunion : un outil d'intégration économique et sociale ? (février 2011)	
N°90	Premières tendances 4 ^{ème} trimestre 2010 (février 2011)	
N°91	Le microcrédit à Mayotte (février 2011)	
N°92	L'année 2010 à la Martinique : une reprise en demi-teinte (mars 2011)	
N°93	L'année 2010 à la Réunion : retour de la croissance (mars 2011)	
N°94	L'économie de Mayotte en 2010 : une année morose (mars 2011)	
N°95	L'économie en 2010 : une amélioration en fin d'année (mars 2011)	
N°96	L'année 2010 à la Guadeloupe : premiers signes de reprise (mars 2011)	
N°97	L'économie de St-Pierre-et-Miquelon en 2010 : une amélioration significative (mars 2011)	

Publications disponibles en ligne sur le site www.iedom.fr

Notes en partenariat Iedom, Insee, AFD

Guadeloupe : une économie en déficit... d'image (mars 2004)	
Réunion : Une double transition presque réussie (octobre 2004)	
L'économie martiniquaise au passage de 2000 : une trajectoire vertueuse ? (juin 2005)	
Emergence de nouveaux moteurs de croissance - le rattrapage économique réunionnais expliqué 1993-2002 (novembre 2005)	Gratuit sur internet
Les entreprises de Martinique (septembre 2007)	
Guyane : un développement sous contraintes (juin 2008)	
Guyane-Suriname, une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée (décembre 2008)	

Profils d'entreprises dans les DOM

Etudes comparatives (principaux ratios financiers des DOM et de l'hexagone à partir de la centrale des bilans) :	
- Situation des entreprises des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire, biens de consommation courante, biens d'équipement et biens intermédiaires).	8 euros TTC
- Situation des entreprises des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics et du commerce (automobile, de gros et de détail).	8 euros TTC
Études disponibles pour les années 1993 à 2004.	

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service des Etudes de l'Iedom au 05 96 59 44 12

1, Boulevard du Général de Gaulle – BP 512 – 97206 Fort-de-France Cedex

etudes@iedom-martinique.fr

Iedom MARTINIQUE - Bulletin trimestriel financier n° 146 – 4^{ème} trimestre 2010

L'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer assure :

- ☞ des missions de banque centrale conformément à l'ordonnance n°2000-347 du 19 avril 2000, modifiant l'ordonnance n°59-74 du 7 janvier 1959. En agissant « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France » en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, ainsi qu'à Mayotte et Saint Pierre et Miquelon, l'Iedom met en œuvre les missions du système européen de banques centrales dans sa zone d'intervention :
 - mise en circulation et gestion des billets de banque,
 - relais des autorités bancaires européennes et nationales,
 - tenues des comptes des établissements de crédit et de La Poste,
 - mobilisation des créances privées non négociables,
 - information sur les entreprises.
- ☞ des missions d'intérêt général directement confiées par l'Etat :
 - mise en circulation pour le compte du Trésor public des pièces métalliques,
 - gestion des comptes du Trésor public,
 - surendettement et information du public
 - un rôle d'observatoire économique
- ☞ des services rendus à la communauté bancaire ou pour le compte de tiers :
 - gestion d'informations sur les entreprises et cotation de celles-ci,
 - centralisation et restitution des créances douteuses, des arriérés de cotisation de Sécurité Sociale, des parts de marché et des résultats de l'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises,
 - gestion des systèmes d'échange de moyens de paiement.

Par sa connaissance de la situation économique et financière des DOM, l'Iedom joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant des enquêtes et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle, un bulletin trimestriel de conjoncture ainsi que des notes expresses. L'Iedom réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque département. Le site Internet de l'Iedom restitue une partie de ces informations (www.iedom.fr).

L'Institut d'émission apporte dans les DOM ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation des entreprises, centrale des bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, droit d'accès aux fichiers des impayés, mise à disposition des textes réglementaires de la Banque Centrale Européenne et de la Banque de France. Il assure également dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'intervention et la France hexagonale.

INSTITUT D'EMISSION DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER
1, BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE
B.P. 512 – 97206 FORT DE FRANCE CEDEX
courriel : agence@iedom-martinique.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Philippe LA COGNATA
Editeur : Iedom
Imprimeur : Iedom
Achévé d'imprimer le 31 mars 2011
Dépôt légal – 31 mars 2011
N° ISSN 0296 – 3116